

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# JOURNAL

DE

# L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

RÉDIGÉ PAR L'HONORABLE PIERRE J. O. CHAUVEAU, SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU BAS-CANADA.

HUITIÈME VOLUME.

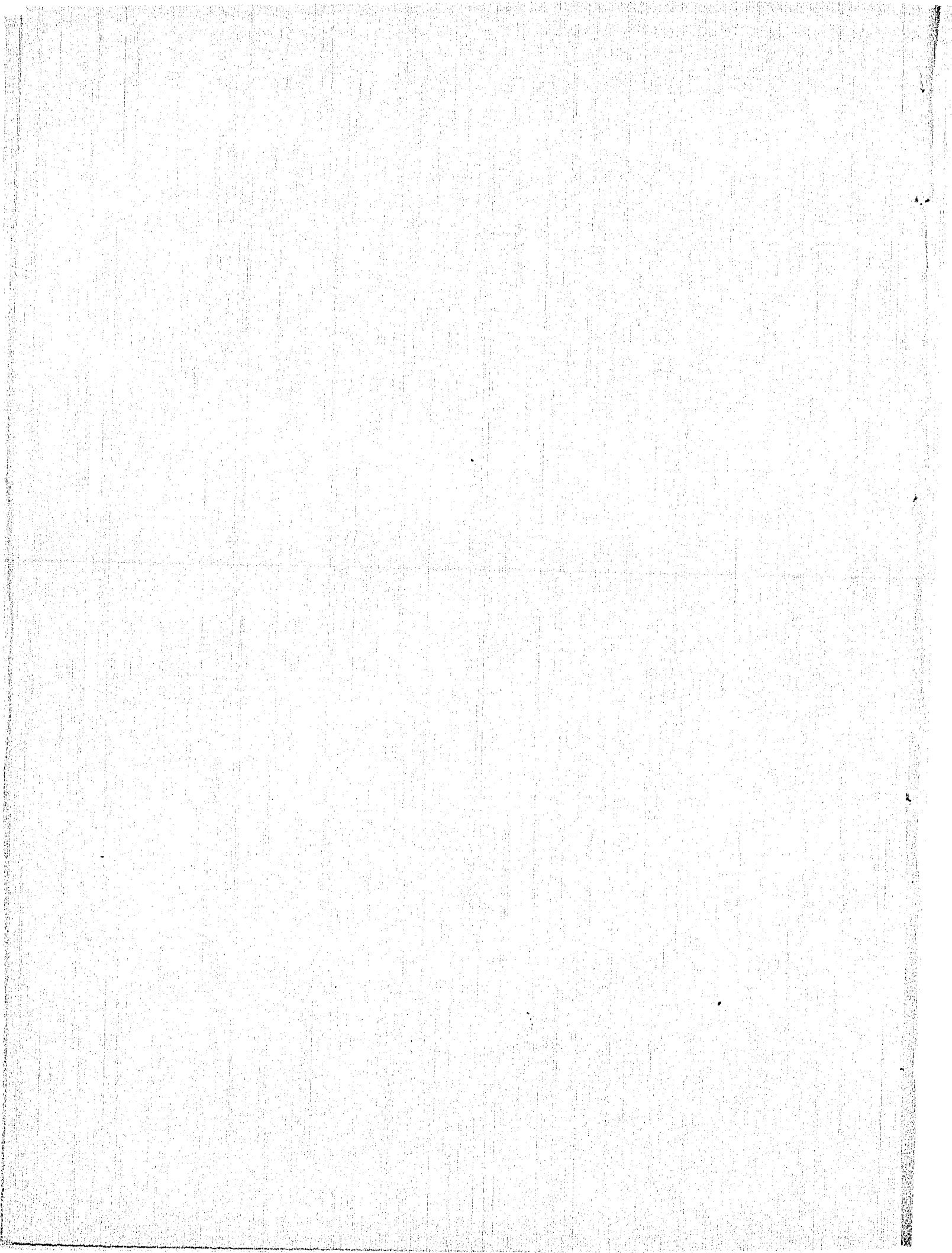
1864.

---

MONTREAL, BAS-CANADA,

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Imprimé par Eusèbe Sénécal, 4, Rue St. Vincent.



# TABLE DES MATIERES.

**AMENDEMENT.**—Voyez : Statistiques.

**ANNONCES.**—Pages 16, 40, 80.

**AGRICULTURE.**—Les Oiseaux, les services qu'ils rendent à l'Agriculture, p. 130 ; Le Canada et la vigne, p. 131.

**AVIS OFFICIELS.**—Séparations, annexions, érections et délimitations de municipalités scolaires : Ste. Anne-de-la-Pérade, comté de Champlain, p. 27 ; Notre-Dame-de-la-Victoire, C. de Lévis, p. 108 ; Ste. Brigitte, C. d'Yamaska, p. 108 ; St. Fulgence, C. de Drummond, p. 108 ; St. Tite, C. de Champlain, p. 108 ; Percé, C. de Gaspé, p. 108 ; Victoriaville, C. d'Arthabaska, p. 108 ; Orford, C. de Richmond, p. 108 ; St. Irénée, C. de Charlevoix, p. 108 ; Côteau St. Pierre, C. d'Hochelega, p. 108 ; Hull et St. Etienne de Chelsea, C. de l'Outaouais, p. 108 ; St. Barnabé de Gatineau, C. de St. Maurice, p. 108 ; St. Gabriel-Ouest, C. de Québec, p. 108 ; St. André d'Acton, C. de Bagot, p. 108 ; St. Ours, C. de Richelieu, p. 133 ; Harrington, C. d'Argenteuil, p. 133 ; Ville de Lévis, C. de Lévis, p. 134 ; St. André d'Acton, C. de Bagot, p. 155 ; Village de Granby, C. de Shefford, p. 155 ; Beresford, C. de Terrebonne, p. 170.—**NOMINATIONS** de Commissaires d'école : Petite-Rivière, C. de Charlevoix, p. 9 ; Hull, C. de l'Outaouais, p. 9 ; Paroisse de Sorel, C. de Richelieu, p. 9 ; St. George de Cacouna, C. de Témiscouata, p. 9 ; St. Etienne, C. de St. Maurice, p. 9 ; St. Jean, C. de St. Jean, p. 28 ; Aylmer, C. de l'Outaouais, p. 28 ; Township de Grantham, C. de Drummond, p. 28 ; Inverness, C. de Mégantic, p. 28 ; Métis, C. de Rimouski, p. 28 ; Village de Ste. Anne-de-la-Pérade, C. de Champlain, p. 28 ; Cité de Québec, (Protestants), p. 48 ; Tingwick, Chénier, C. d'Arthabaska, p. 48 ; Wendover et Simpson, C. de Drummond, p. 48 ; St. Victor de Tring, C. de Beauce, p. 67 ; Bas du Bord de l'Eau de St. Martin, C. de Laval, p. 67 ; Paroisse de Berthier, C. de Berthier, p. 67 ; Paroisse de Ste. Anne-de-la-Pérade, C. de Champlain, p. 67 ; Township de la Malbaie, C. de Gaspé, p. 67 ; St. Gabriel de Stratford, C. de Wolfe, p. 86 ; Brompton, C. de Richmond, p. 86 ; Aylwin, C. de l'Outaouais, p. 86 ; St. Malachie d'Ormstown, C. de Châteauguay, p. 86 ; Chester-Ouest, C. d'Arthabaska, p. 86 ; Aubert-Gallion, C. de la Beauce, p. 108 ; Grosse-Isle, C. de Montmagny, p. 134 ; Paroisse de la Rivière-du-Loup, C. de Maskinongé, p. 134 ; Village St. Martin, C. de Laval, p. 134 ; Newton, C. de Vaudreuil, p. 134 ; St. Antoine, C. de Verchères, p. 134 ; Ste. Brigitte, C. d'Yamaska, p. 134 ; St. Gabriel-Ouest, C. de Québec, p. 134 ; St. Canut No. 2, C. des Deux-Montagnes, p. 134 ; St. Athanase, C. d'Iberville, p. 134 ; Paroisse de St. André d'Acton, C. de Bagot, p. 134 ; Village de St. Ours, C. de Richelieu, p. 134 ; Paroisse de St. Ours, C. de Richelieu, p. 134 ; St. Tite, C. de Champlain, p. 134 ; St. Fulgence, C. de Drummond, p. 134 ; Notre-Dame-du-Portage, C. de Témiscouata, p. 134 ; Ste. Martine, C. de Châteauguay, p. 134 ; Harrington No. 2, C. d'Argenteuil, p. 134 ; Village de Bienville, C. de Lévis, p. 134 ; Chénier, C. d'Arthabaska, p. 155 ; Cité de Québec, (Catholiques), p. 155 ; Tadoussac, C. de Saguenay, p. 155 ; Forges St. Maurice, C. de St. Maurice, p. 155 ; Paspébiac, C. de Bonaventure, p. 155 ; Banlieue des Trois-Rivières, p. 155 ; Valcartier, C. de Québec, p. 155 ; Warwick, C. d'Arthabaska, p. 155 ; Ste. Louise, C. de l'Islet, p. 155 ; St. Onésime, C. de Kamouraska, p. 155 ; St. Sylvestre-Sud, C. de Lotbinière, p. 155 ; Côteau St. Pierre, C. d'Hochelega, p. 155 ; Cité de Montréal, (Catholiques), p. 155 ; Durham, C. de Drummond, p.

155 ; Village de Waterloo, C. d'Ottawa, p. 155 ; Ely-Sud, C. de Shefford, p. 155 ; Stanfold, C. d'Arthabaska, p. 155 ; Wolfertown, C. de Wolfe, p. 155.—**NOMINATIONS** de Syndics d'école : St. Michel Archange, C. de Napierville, p. 9 ; St. Joseph, C. des Deux-Montagnes, p. 9 ; St. Jean, C. de St. Jean, p. 28 ; Côte des Neiges, C. d'Hochelega, p. 67 ; Kilkenny, C. de Montcalm, p. 67 ; Hatley, C. de Stanstead, p. 134 ; Tingwick, C. d'Arthabaska, p. 134 ; Côteau St. Pierre, C. d'Hochelega, p. 134 ; Tingwick, C. d'Arthabaska, p. 155 ; Hope, C. de Bonaventure, p. 155.—**NOMINATIONS** de MM. Daniel MacSweeney et de J. B. Cloutier, professeurs adjoints à l'Ecole Normale Laval, p. 170.—Destitution de l'Inspecteur Leroux, p. 28.—Démission de l'Insp. Hamilton, p. 28.—**DONS** offerts à la bibliothèque du Département, p. 10, 29, 48, 68, 87, 109, 135.—Instituteurs disponibles, p. 48, 67, 87, 109, 135, 170.—Instituteurs demandés, p. 67, 87, 135.—Avis de réunion du Bureau des Examineurs catholiques de Montréal, p. 10.—Avis aux directeurs de maisons d'Education qui veulent se prévaloir des dispositions de l'Acte 19ème. Victoria, Chap. 54, p. 86.—Avis au sujet de la 23ème Conférence des Instituteurs de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, p. 135.—Avis au sujet de l'Examen sur la Pédagogie et sur l'Agriculture, p. 27.—Avis au sujet des livres manquant à la bibliothèque du Département, p. 68.—**DIPLOMES** accordés par les Bureaux d'Examineurs : Bureau catholique de Québec, p. 10, 28, 48, 67, 87, 135, 156 ; Bureau protestant de Québec, p. 29, 67, 156, 170 ; Bureau catholique de Montréal, p. 10, 28, 67, 135, 156 ; Bureau protestant de Montréal, p. 10, 28, 87, 131, 155 ; Bureau de l'Outaouais, p. 28, 67, 135, 155 ; Bureau de Kamouraska, p. 10, 87, 135, 156 ; Bureau de Rimouski, p. 28, 67, 135, 155 ; Bureau de Bonaventure, p. 28, 67, 155 ; Bureau protestant de Bedford, p. 28, 67, 134, 156 ; Bureau de Sherbrooke, p. 28, 67, 134, 155 ; Bureau de Richmond, p. 87, 170 ; Bureau de Stanstead, p. 28, 87, 135, 156 ; Bureau de Trois-Rivières, p. 87, 135 ; Bureau de la Beauce, p. 29, 67, 134, 156 ; Bureau de Chicoutimi, p. 134 ; Bureau de Gaspé, p. 109, 134 ; Bureau de Pontiac, p. 10, 109, 134, 155.—**DIPLOMES** accordés par les Ecoles Normales Jacques-Cartier, p. 67, 108 ; Laval, p. 10, 28, 108 ; McGill, p. 109.—**NOMINATIONS** de membres pour les Bureaux d'Examineurs, p. 9, 86, 134, 155.—**AVIS** aux Commissaires et aux Syndics d'Ecole, p. 86 ; aux instituteurs, p. 86 ; à ceux qui correspondent avec le département, p. 134.—**LIVRES** approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, p. 9, 86.

**BULLETINS.**—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes, p. 11, 33, 52, 73, 100, 143, 161, 177 ; Bulletin de l'Instruction publique, p. 15, 56, 76, 104, 146, 164, 179 ; Bulletin des Lettres, p. 16, 76, 104, 120, 164 ; Bulletin des Bons Exemples, p. 147 ; Bulletin des Sciences, p. 15, 164, 180.—Voyez aussi : Nécrologie.

**CONFÉRENCES.**—21ème Conférence des Instituteurs de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, p. 29 ; 22ème, p. 94 ; 21ème Conférence des Instituteurs de l'Ecole Normale Laval, p. 30 ; 22ème, p. 112 ; 23ème, p. 136.—Conférence (compte-rendu de la) des Instituteurs en rapport avec l'Ecole Normale McGill, et inauguration d'une association provinciale des instituteurs protestants du Bas-Canada, p. 137.

**COURS PUBLICS,** (compte-rendu des) de l'Université-Laval ; Cours d'Histoire du Canada de M l'abbé Ferland, à l'Université-Laval, p. 23, 43.

**DIPLOMES.**—Voyez ce mot aux Avis Officiels.

**DISTRIBUTION DE PRIX.**—Voyez: Palmare.

**DOCUMENTS OFFICIELS.**—Voyez: Statistiques.

**EDUCATION.**—De l'enseignement de la lecture, p. 7, 25, 46, 106.—Singularités propriétés du nombre neuf, p. 8, 26.—Influence de l'Institutur en ce qui concerne la Religion et la Société, par M. A. Lamy, p. 45.—Jean Rivard et l'Éducation, par A. Gérin Lajoie, p. 63.—Discours de M. l'abbé Verreau, Principal de l'École Normale Jacques-Cartier, à la distribution des prix, p. 131.—Extraits du discours de Mgr. Dupauloup au Congrès de Malines sur l'Éducation, p. 152.—De l'autorité du maître, par Schmitt, p. 159.—Comment on embrouille et comment on aide la mémoire, par Emile Lombes, p. 169.—EXERCICES pour les élèves des écoles:—Problèmes: de géométrie, p. 9; d'arithmétique, p. 9.—SOLUTIONS des problèmes: de géométrie, p. 27; d'arithmétique, p. 27.—EXERCICES de grammaire, p. 63.

**PARTIE EDITORIALE.**—Enseignement agricole, p. 10.—Le Calendrier de l'Instruction Publique, p. 11.—Mort du Juge en Chef LaFontaine, p. 29.—Examen sur la Pédagogie et sur l'Agriculture, p. 29.—École militaire de Québec, p. 43.—Décision Judiciaire, p. 49, 88.—Le choix des Instituteurs, p. 63.—Bibliothèque du Département de l'Instruction Publique, p. 68.—De la Publication des Rapports sur l'Instruction Publique, p. 87.—Examens et Distributions des Prix et des Diplômes dans les écoles normales, p. 109.—Examens Publics et Distributions de Prix dans les Universités, les Collèges, Académies et Ecoles Modèles, p. 110.—Correspondance du Département de l'Instruction Publique, p. 135.—A nos abonnés, p. 135.—Assemblée à Montréal pour former une association dans le but de protéger les intérêts des protestants dans l'Instruction Publique, p. 156, 170.—EXTRAITS des rapports de MM. les Inspecteurs d'École, pour les années 1861 et 1862, p. 11, 30, 49, 59, 92, 113, 133.—Rapport du Surintendant de l'Éducation du Bas-Canada, pour l'année 1863, p. 83.

**EXEMPLES, (Bons).**—Voyez: Bulletin des Bons Exemples.

**ERRATA,** p. 109, 121.

**FAITS DIVERS, (Nouvelles et),** p. 15, 56, 75, 104, 120, 146, 164, 179.

**LITTÉRATURE.**—Célébration à Montréal du troisième anniversaire séculaire de la naissance de Shakespeare, p. 57.—Discours de M. Day, p. 57.—Discours de M. Chauveau, p. 58.—Discours de M. McGee, p. 59.—Souvenirs de ma paroisse natale, par M. E. Renault, p. 81.—Voyez: Poésie.

**LIVRES approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.**—Voyez ces mots aux Avis Officiels.

**NÉCROLOGIE.**—Lord Lansdowne, p. 15; Lord Normanby, p. 15; Lord Lyndhurst, p. 15; Lord Elgin, p. 15 et 35; Madame Trollope, p. 15; M. Thackeray, p. 15; le Dr. Whateley, p. 15; Mgr. Hughes, p. 15 et 36; M. Billaut, p. 15; le Rév. M. Dufresne, p. 15; le Rév. M. Saint-Germain, p. 15; le Colonel Wolff, p. 15; M. Charles Têtu, p. 15; Mlle Dalice Pérusse, p. 15; M. le Marquis de Barbanois, p. 16; Sir L. H. LaFontaine, p. 37; le Roi Maximilien de Bavière, p. 55; la duchesse de Parme, p. 55; l'amiral Hamelin, p. 55; le procureur-général de Cordoën, p. 55; M. Edouard Scallon, p. 55; le Dr. Nault, p. 55; M. Edouard Masse, fils, p. 55; l'amiral Du Petit Thouars, p. 76; Hippolyte Flandrin, p. 76; M. Ampère,

p. 76 et 77; l'historien Antonio Cavanilles, p. 76; le comte Charlemont, p. 76; le duc d'Athole, p. 76; le Rév. M. Brunet, p. 76; le Rév. M. Comte, p. 76; M. Henri Cartier, p. 76; l'Hon. F. Lemieux, p. 104; Meyerbeer, p. 104; le maréchal Pelissier, p. 104; M. Carrière, p. 104; Jean Reboul, p. 104 et 120; M. Charles David Têtu, p. 104; l'Hon. F. Baby, p. 119; Mgr. Gerbet, p. 146; M. Hachette, p. 146; M. Ambroise Randu, p. 146; M. Fleury Deschambault, p. 146; le Dr. Deschambault, p. 146; le Rév. M. Prévost, p. 146; Sœur Saint-Henri (Dolle Bridget McSweeney), p. 147; M. George Derval, p. 147; M. Penjon, p. 147; le duc de Newcastle, p. 163; l'Hon. J. E. Turcotte, p. 178; George Desbarats, p. 178; Eugène Cassegrain, p. 178; Sœur St. Antoine (Marie Joseph Marcenau), p. 178; Jasmin, p. 179; M. Alexandre Vattémare, p. 179; M. Moequard, p. 179; M. Dayton, p. 179; l'amiral Romain-Desbostés, p. 179; Capitaine Speke, p. 179; Lord Spencer, p. 179; Tancy, p. 179.

**NOUVELLES.**—Voyez: Petite Revue et Faits Divers.

**POÉSIE.**—Madel: Élégie Villageoise, par J. O. Taché, p. 1.—Amenda Honorable, par Victor de Laprade, p. 17.—Le Pont Victoria, par Benjamin Sulte, p. 69.—Les premiers vers de Voltaire, (Hymne à Ste. Geneviève), p. 60.—L'Ange et l'Enfant, par Reboul, p. 105.—La Murraine Magnifique, par Reboul, p. 105.—Les Petites Sœurs des Pauvres, par Reboul, p. 106.—Tulousiac, par L. J. C. Fiaet, p. 125.—Les Fils du St. Laurent, par Benjamin Sulte, p. 149.—Les Oiseaux Blancs, par F. N. Garneau, p. 165.—Mourir! par P. J. U. Baudry, p. 165.—Paysage, par J. Ager, p. 166.—Ode, chanté au Château St. Louis par les Étudiants du petit Séminaire de Québec, en janvier 1779, p. 169.

**PALMARE.**—Distribution de prix aux élèves des Ecoles Normales: Jacques-Cartier, p. 148; aux élèves de l'École Modèle Jacques-Cartier, p. 121.—École Normale Laval: aux élèves-instituteurs, p. 122—aux élèves-institutrices, p. 122; aux élèves de l'École Modèle Laval, garçons, p. 123; filles, p. 124.—Collège de Ste. Anne-le-la-Pocatière, p. 148.

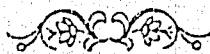
**REVUE MENSUELLE, (Petite),** p. 14, 35, 54, 75, 102, 119, 144, 163, 177.

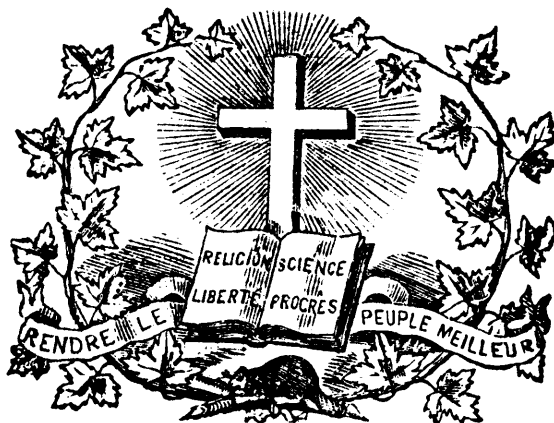
**REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.**—*Du bon ton et du bon langage*, par Mme. Drohojowska.—*De l'art de la conversation et de la charité dans les conversations*, par le Père Huguet, p. 51, 72, 97, 142, 159, 175.

**RAPPORTS** du Surintendant du Bas-Canada, et des Inspecteurs d'École.—Voyez ces mots au titre: Education.

**SCIENCE.**—Revue Géographique de 1863, par Vivien de St. Martin, p. 2 et 18.—Jugement erroné de M. Ernest Renan sur les langues sauvages, par N. O., p. 5 et 20.—Encore un mot sur les langues sauvages, par N. O., p. 128.—Les deux Abbés de Fénelon, par M. l'abbé Hospice Verreau, p. 24, 41, 61, 84, 127, 159.—Les Aurores Boréales, par J. Chantrel, p. 166.—De quelle nation étaient les habitants de Stadacona et d'Hochelaga lors du voyage de Jacques-Cartier, par Kondiaronk, p. 168.—Voyez aussi: Compte-rendu des Cours Publics, Bulletin des Sciences, etc.

**STATISTIQUES.**—Tableau de la distribution de la subvention supplémentaire aux municipalités pauvres, pour l'année 1863, p. 38, 39, 40.—Tableau de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure, pour l'année 1863, p. 77, 78, 79, 80.—Tableaux compris dans le Rapport du Surintendant, pour 1863, p. 88, 89, 93, 91, 92.—Amendement au Règlement général des Ecoles Normales du Bas-Canada, p. 83.





# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume VIII.

Montréal, (Bas-Canada) Janvier, 1864.

No. 1.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie: Madel, par J. C. Taché.—SCIENCE: Revue géographique de 1863, par Vivier de Saint Martin.—Jugement erroné de M. Ernest Renan sur les langues sauvages, par N. O. (suite).—EDUCATION: De l'enseignement de la lecture, (suite).—Singulières propriétés du nombre neuf, par M. Juneau.—Exercices pour les élèves des écoles: Problème de géométrie.—Problème d'arithmétique.—AVIS OFFICIELS: Livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.—Nominations: Examinateur.—Commissaires d'école.—Syndics d'écoles dissidentes.—Diplômes accordés par l'école Normale Laval.—Diplômes accordés par les Bureaux d'examineurs.—Dons offerts à la bibliothèque du département.—Avis aux aspirants à l'enseignement.—EDITORIAL: Enseignement agricole.—Calendrier de l'Instruction Publique.—Extraits des Rapports des Inspecteurs d'école pour 1861 et 1862.—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes: Paris. Québec. Montréal.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Sciences.—Bulletin des Lettres.—ANNONCES: Journal de l'Instruction Publique.

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

MADEL.

ÉLÉGIE VILLAGEOISE.

Dans les champs qui chez nous bordent le cimetière,  
Souvent on voit errer la pauvre Madelon:  
Elle cueille des fleurs, pour orner une bière  
Qui dans le froid sépulcre entraîna sa raison.

Mais elle a conservé son grand œil noir qui brille  
Et de ses beaux cheveux le massif ondoyant:  
Sa voix est toujours douce, et sa taille gentille  
Se balance dans l'air comme un saule pliant!

Quand on l'entend chanter à travers la prairie,  
Tout chacun qui chemine arrête pour la voir  
Et, la suivant des yeux, on dit:—qu'elle est jolie!  
Dans son esprit, hélas! fera-t-il toujours soir?

Lorsqu'elle était petite,  
A la maison qu'habite  
Sa pauvre mère en pleurs,  
On eût dit que la fortune  
Avait à Madel la brune  
Promis toutes ses faveurs.

Et puis quand vint l'adolescence  
Succéder aux jours de l'enfance,  
Que ses parents étaient joyeux!  
Autant que belle elle était bonne:  
Oh! que de fois à la Madone  
Nous l'avons vu faire des vœux!

Soudain, en son âme,  
Une douce flamme  
Répand la langueur:  
Gloire du village,  
Paul si beau, si sage,  
A touché son cœur.

Bientôt brilla de l'hyménée  
L'heure si chère à des amants:  
Heureux instants,  
Sainte journée,  
Témoins bénis des doux serments!

Chacun disait dans son langage,  
Du couple uni devant l'autel:  
—De qualités quel assemblage!  
C'est un contrat écrit au ciel.

De leurs amours, succès étrange  
Nul être ne se fit jaloux:  
Il semblait que, dit par un ange,  
Pareil décret plaisait à tous.

Bien du monde était à l'église;  
Car ce fut jour de grand émoi,  
Où le promis et la promise  
S'étaient venu donner leur foi.

Pour aller du marié trouver la maisonnette  
Il fallait passer l'eau:  
Le suivant et Madel, Paul et la bachelette  
Occupaient un bateau.

On voyait de partout flotter sur la rivière  
Des canots pavoisés:  
Chansons de batelier, refrains de batelière  
Fêtaient les épousés.

C'était trop de bonheur! Dans sa course joyeuse,  
Un bateau chavira.  
De tous les villageois la troupe généreuse  
Vite au secours vola.

On s'empresse: un, deux, trois sont retirés de l'onde;  
Mais l'autre a disparu.  
Une âme des vivants vient de quitter le monde;  
Le bon Paul a vécu!

Dans le cristal de l'eau, dans le courant qui coule,  
Madel fixa les yeux....  
Puis dit, en regardant étrangement la foule:  
—Que mon Paul est heureux!

Vers un monde meilleur, de la chère innocente  
L'esprit s'est envolé;  
Sans chagrins désormais, de son Paul elle chante  
Le bonheur révélé.

A quelques jours de là, le funèbre cortège  
Conduisit un cercueil :  
Dans ses habits de noce aussi blancs que la neige,  
Madel suivait le deuil.

Elle semait des fleurs sur le drap mortuaire  
Qui couvrait ses amours.  
Mon Dieu! qu'elle était belle, en portant Paul en terre  
Dans ses chastes atours!

A peine d'ici bas, depuis, dans la chapelle,  
Ou dans le lieu de paix,  
Chaque jour elle vient, dispose et renouvelle  
Les bouquets qu'elle a faits!

Dans les champs qui chez nous bordent le cimetière,  
Souvent on voit errer la pauvre Madelon :  
Elle cueille des fleurs pour orner une bière  
Qui, dans le froid sépulchre, entraîne sa raison!

J. C. TACRÉ.  
(Soirées Canadiennes.)

## SCIENCE.

### Revue Géographique, 1863.

#### I.

A l'heure où nous traçons ces lignes, la relation avidement attendue du capitaine Speke n'a pas encore paru; mais sur plusieurs points notables, des communications ont été faites à la Société de géographie de Londres qui permettent déjà d'apprécier quelques-uns des grands résultats de l'expédition. *Le Tour du Monde* consacra à ce voyage mémorable la place que son importance réclame; nous voulons seulement aujourd'hui nous arrêter à un ou deux points parmi ceux qui apportent à la géographie de l'Afrique les données les plus nouvelles, ou qui soulèvent dans la science des questions controversées.

Quelques mots d'abord sur le climat des contrées parcourues.

Les anciens, qui ont cru si longtemps qu'une zone torride absolument inhabitable formait, sous l'équateur, une infranchissable barrière entre les deux zones tempérées du globe, auraient été bien étonnés si un de leurs voyageurs avait pu leur affirmer que la température de l'Afrique équatoriale est beaucoup plus modérée et plus uniformément supportable qu'un été de Rome ou de Naples; et aujourd'hui encore, la série d'observations faites durant une année entière par MM. Speke et Grant, sous l'équateur même ou à très-peu de distance, est de nature à rectifier bien des idées populaires sur les températures équatoriales. Dans l'espace de cinq mois passés à Karagoué, à un degré et demi au sud de la ligne, du mois de décembre 1861 au mois d'avril 1862 (ce qui comprend le double passage vertical du soleil au-dessus du lac), la température oscilla entre vingt-cinq et vingt-neuf degrés du thermomètre centigrade, et atteignit une seule fois vingt-neuf degrés et demi. Les nuits apportaient invariablement une impression de fraîcheur. A neuf heures du soir, le thermomètre se maintenait entre seize et vingt-deux degrés, et l'heure la plus froide de la nuit entre quatorze et dix-huit degrés. Une constitution européenne s'accommoderait admirablement d'un pareil climat, qu'explique suffisamment l'élévation de la contrée au-dessus du niveau de la mer. On sait combien la hauteur du plateau ibérique, qui n'est cependant que de six cents mètres, influe sur la température de la Castille et de Madrid; or, l'altitude de la localité où ont été suivies ces observations thermométriques de nos deux voyageurs africains est au moins de neuf cent cinquante mètres.

Ce qui convient moins à l'Européen, c'est la continuité presque incessante des pluies. La division si nettement tranchée d'une saison sèche et d'une saison pluvieuse aux approches des tropiques n'existe plus à la proximité de l'équateur. La saison pluvieuse, c'est l'année toute entière. Il n'y a pas de mois sans pluie; seulement il y a des mois plus constamment pluvieux, d'autres moins. Les mois qui comptent le plus grand nombre de jours de pluie sont avril et mai, octobre et novembre, c'est-à-dire les deux époques de l'année où le soleil plane à pic sur les contrées voisines de la ligne des équinoxes. Au total, le relevé d'une année donne deux cent quarante jours, ou huit mois pleins, de pluies plus ou moins violentes.

Ce qui fait bien sentir l'influence prédominante de l'élévation du pays sur sa température, c'est qu'à mesure que, descendant des

hauts du plateau du Nyanza, on s'éloigne de l'équateur, en suivant la large vallée où les eaux du lac s'écoulent vers le nord, le thermomètre s'élève de plus en plus. A Gondokoro (altitude, six cent vingt-huit mètres), la température des mois de février et de mars oscille non plus entre vingt-cinq et vingt-neuf degrés, comme au Nyanza, mais entre trente-trois et trente-neuf. A Khartoum, par quinze degrés et demi de latitude nord, les chaleurs extrêmes de l'été dépassent quarante-cinq degrés.

Un des grands services que le capitaine Speke aura rendus à la géographie de cette région de l'Afrique, est d'avoir enfin fixé d'une manière certaine, par de bonnes observations de latitude et de longitude, la position de ce point de Gondokoro sur laquelle régnait une étrange incertitude. Gondokoro est un établissement fondé en 1850, sur la rive droite du fleuve Blanc, par les missionnaires catholiques d'Autriche, à quelques heures du village intérieur de Belénia, où réside le chef des Bari, une des plus fortes peuplades de ces cantons. Jusqu'à ces derniers temps, la station de Gondokoro était le point extrême que les Européens venus de Khartoum eussent atteint en remontant le fleuve Blanc. M. d'Arnaud, un ingénieur français qui dirigeait la seconde expédition envoyée par Méhémet Ali, en 1840, pour reconnaître le fleuve, avait cru pouvoir fixer la position de l'île de Tchankér (vis-à-vis de laquelle on fonda plus tard Gondokoro) par 4° 42' 42" de latitude nord, et 29° 10' de longitude à l'est du méridien de Paris. Cette position, qui fut considérée comme incertaine, était en réalité très-rapprochée des chiffres vrais; mais ce fut une bien autre perplexité, lorsqu'en 1850 le P. Knoblecher annonça que Gondokoro devait être reculé de près de trois degrés à l'ouest de la position donnée par M. d'Arnaud! Comme les éléments du calcul du P. Knoblecher n'avaient pas été publiés, on n'avait pu les vérifier, non plus que ceux de M. d'Arnaud, et on dut attendre que de nouvelles observations, contrôlées par un astronome, vinssent débrouiller cette inextricable confusion.

Ce n'était pas seulement le point extrême des reconnaissances européennes, c'était le tracé tout entier du fleuve Blanc, qui flottait dans un espace de plus de soixante-dix lieues entre le sud et le sud-est, attendu qu'il n'avait pas été fait d'autre observation entre Gondokoro et Khartoum.

C'est cette incertitude que le capitaine Speke a fait enfin disparaître. Ses déterminations, vérifiées et calculées par M. Airy, de l'établissement royal de Greenwich, donnent pour la position définitive de Gondokoro :

Latitude nord, 4° 54' 5"  
Longitude est de Paris, 29° 25' 16".

#### II.

La source du Nil est-elle découverte?

Grande question, fort agitée dans le monde géographique, mais qui ne nous paraît pas avoir été posée dans ses véritables termes. On nous permettra d'y insister un moment.

Pour la société de géographie de Londres, en tant qu'on peut la regarder comme représentée par son honorable président, sir Roderick Murchison, la découverte est un fait acquis, certain, hors de discussion. Écoutez la voix si pleine d'autorité de l'éminent géologue :

« Dans sa récente expédition avec le capitaine Grant, a dit sir Roderick, le capitaine Speke a prouvé que le grand lac d'eau douce qu'il a nommé Victoria Nyanza est la source principale du Nil Blanc, et cette grande découverte est un des plus beaux triomphes géographiques de l'histoire. Les siècles ont succédé aux siècles; depuis les temps antiques des prêtres égyptiens et des Césars jusqu'à nos temps modernes, nombre de voyageurs ont essayé de remonter le Nil jusqu'à ses sources : tous ont échoué. En attaquant la même recherche par une route opposée, en partant de Zanzibar, sur la côte orientale d'Afrique, pour gagner la région des sources par les hautes plaines du plateau central qui forme, sous ce méridien, la ligne de partage des eaux entre le nord et le sud de l'Afrique, nos deux braves officiers de l'armée de l'Inde sont arrivés au véritable réservoir d'où s'épanche le Nil. De là ils ont descendu le cours du noble fleuve en se portant au nord jusqu'en Égypte, et démontré ainsi que le fleuve Blanc, qu'ils ont suivi, est le corps du Nil, tandis que le fleuve Bleu n'est qu'un simple tributaire, de même que l'Atbara et les autres affluents. »

Telles sont les paroles que M. Murchison a fait entendre au sein de l'Association britannique pour l'avancement de la science.

Nul plus que nous ne se joint de grand cœur à cette acclamation chaleureuse d'une gloire si bien conquise; il convient cependant de donner ce premier élan d'enthousiasme, et dans la rigueur scientifique, de laisser à la découverte des deux explorateurs son vrai caractère et ses véritables limites. Que le Nyanza soit le ré-

servoir principal du haut Nil, alimenté à la fois par les pluies diluviennes de la zone équatoriale et par les nombreux courants qui descendent des montagnes neigeuses, cela est certainement très-présumable, d'autant plus présumable que cet ensemble de circonstances physiques est en parfaite harmonie avec les informations que le géographe Ptolémée avait recueillies sur l'origine du fleuve, et qu'il nous a transmises. Mais enfin, si forte qu'elle soit, ce n'est qu'une présomption ; et le savant président de la Société de Londres ne pourra nier qu'avant de prendre rang définitif dans la science, cette présomption a besoin d'être constatée par une vérification directe.

La question, d'ailleurs, se complique de considérations dont il importe de tenir compte. Que l'on veuille déterminer, sur la carte ou sur le terrain, la source d'un simple courant, d'une rivière de peu d'étendue, cela ne souleve aucune difficulté ; il n'y a là ni voile mystérieux ni complication physique. Mais il en est autrement quand on veut reconnaître l'origine de ces vastes artères fluviales qui recueillent les eaux de la moitié d'un continent. Peut-on dire avec certitude, parmi les torrents qui descendent du flanc neigeux des Alpes des Grisons, lequel est la vraie source du Rhin ? Est-ce le Mittel, est-ce le Hinter, est-ce le Vorder-Rhein ? A vrai dire, c'est seulement à Coire que le Rhin commence réellement. Il y a beaucoup de hasard dans l'application qui s'est faite du nom des fleuves à leur origine, et il s'en faut bien que les applications consacrées soient toujours d'accord avec la raison physique. C'est ainsi, pour ne pas sortir de notre région alpine, que la vraie tête du Danube, c'est l'Inn, comme la vraie tête du Pô, c'est le Tessin ; car le Tessin, l'Inn, le Rhin et le Rhône, c'est-à-dire les quatre fleuves les plus importants de l'Europe occidentale, rayonnent d'un même groupe de montagnes, d'un massif qui est le nœud central de la chaîne des Alpes.

Si le point initial d'un grand fleuve est un problème si compliqué et d'une solution si difficile même au cœur de l'Europe, que sera-ce donc au fond des contrées barbares et à peine connues de l'Afrique intérieure ?

Ce problème, M. M. Speke et Grant l'ont-ils résolu ? Ont-ils même cherché à le résoudre ?

Assurément non. Les deux courageux explorateurs ont traversé de part en part une région centrale où nul Européen avant eux n'avait pénétrés. Ils ont vu les premiers la région mystérieuse où le fleuve d'Egypte a son origine ; ils en ont aplani la route à ceux qui viendront après eux. Là sont la gloire du voyage et l'éternel honneur de leur nom. Mais la source du fleuve, ils ne l'ont ni cherchée ni découverte.

Je dirai plus : à certains égards cette recherche eût été prématurée.

N'oublions pas ce qu'est le Nil dans la partie extrême de son bassin, où se trouvent ses origines.

Ce n'est plus, comme en Nubie et en Egypte, un canal unique contenu dans une vallée sans affluents ; c'est un vaste réseau de branches convergentes venant de l'est, du sud et du sud-ouest, et toutes ensemble se dépliant probablement en un immense éventail qui embrasse peut-être la moitié de la largeur de l'Afrique sous l'équateur. Quelle sera, parmi ces branches supérieures, celle que l'on devra considérer comme la branche mère ? là est la question. Il est de fait que l'opinion locale, — et nous avons sur ce point des témoignages fort anciens, — a toujours regardé notre fleuve Blanc, le Bahr el-Abyad des Arabes, comme le corps principal du fleuve ; mais en admettant cette notion comme physiquement exacte, et nous la croyons telle, il reste encore à constater, par des reconnaissances directes, l'importance respective des branches supérieures dont se forme le Bahr el-Abyad. C'est alors qu'il sera possible de se prononcer en connaissance de cause sur la question du *Caput Nili*.

Ce n'est pas au hasard, ni avec précipitation, qu'un tel problème, soulevé depuis tant de siècles, doit être résolu. Puisque la solution a été réservée à notre âge, elle doit avoir un caractère rationnel et scientifique. Elle doit être basée uniquement sur la raison physique.

Je m'explique.

Si incomplète que soit encore en ce moment notre connaissance des parties intérieures de l'Afrique australe, et en particulier de la zone qui s'étend presque d'une mer à l'autre, sur une largeur de plusieurs degrés, aux deux côtés de l'équateur, les explorations récentes du Dr. Livingstone dans le sud, du Dr. Barth au nord-ouest, et de M. M. Burton et Speke dans la région des grands lacs, sans parler des reconnaissances mêmes du Bahr el-Abyad et de quelques-uns de ses tributaires, suffisent déjà pour mettre en évidence ce fait très-important, que l'origine de tous les grands fleuves de l'Afrique, le Zambèzé, le Binoué, le Chari, aussi bien que le Nil, converge vers la zone équatoriale.

Cette disposition est un trait caractéristique de la configuration africaine. Les détails nous sont encore inconnus, mais nous pouvons nous rendre compte de l'ensemble. La conséquence évidente, c'est que cette zone centrale, d'où rayonnent tous les grands cours d'eau qui vont aboutir aux trois mers environnantes, est la partie la plus élevée du continent. Il doit y avoir là un système d'Alpes africaines, dont les pics neigeux du Kénia et du Kilimandjaro, au-dessus des plages du Zanguebar, et les groupes de montagnes élevées aperçus par le capitaine Speke à l'ouest du Nyanza, nous donnent une première idée.

Or, c'est une loi générale des pays d'Alpes, qu'il s'y trouve un *nœud*, un massif culminant, d'où sortent les plus grands cours d'eau dans toutes les directions.

J'en ai cité tout à l'heure un exemple pour nos Alpes d'Europe ; il est présumable qu'il doit y avoir quelque chose d'analogue en Afrique. Je ne dis pas que cela soit nécessairement ; je dis que cela est présumable. C'est un beau champ d'investigation ouvert aux explorateurs.

Une conséquence naturelle se tire de ces considérations ; c'est que s'il existe en effet, comme tout l'indique, un massif culminant au cœur de la zone équatoriale analogue au massif du Saint-Gothard dans les Alpes helvétiques, celle des branches dont se forme le fleuve Blanc qui sortirait de ce massif devrait être regardée, à l'exclusion de toutes les autres, comme la vraie tête du Nil.

Ceci éloigne tout arbitraire et coupe court à toute controverse.

### III.

C'est une chose bien remarquable que l'ardeur d'investigation qui s'est déployée dans ces derniers temps sur une terre où le pied d'un Européen ne s'était jamais posé avant 1840. La dévorante activité de notre génération aura fait en vingt-cinq ans ce qui avait défié les efforts de vingt-cinq siècles. Cette ardeur va s'accroître encore par l'heureuse issue de l'expédition anglaise, en même temps que le champ d'explorations se sera immensément agrandi. Le voyage du capitaine Speke est de ceux qui donnent aux entreprises scientifiques une puissante impulsion.

Déjà l'influence s'en fait sentir, et de prochaines entreprises se préparent. En attendant, le haut Nil nous offre le spectacle peu ordinaire de voyageurs dilettantes, de ceux qu'on était habitué à voir suivre les sentiers depuis longtemps battus, organiser à grands frais des courses dirigées vers les parties les plus sauvages et les moins connues de ces contrées nouvelles ; et ce qui rend le fait plus singulier, c'est que ce spectacle nous est donné par des femmes, des femmes d'une très-haute position. J'ai déjà fait, il y a six mois, quelque allusion à ce voyage ; je puis aujourd'hui en faire connaître la suite et entrer dans un peu plus de détails.

Nos héroïnes sont des Hollandaises, et c'est la plus jeune, assurément, Mme Alexandrina Tinné, qui est l'âme de ces courses aventureuses. Sa mère et sa tante, qui l'accompagnent, sont les filles de l'amiral Van Capellen, et l'une d'elles est attachée comme dame d'honneur à la maison de la reine de Hollande. Entraînées par l'insatiable ardeur de miss Alexandrina (son père est Anglais), ces dames ont déjà parcouru à plusieurs reprises l'Egypte et la région des cataractes. Elles ont tenté de remonter le cours inexploré du Sobat (le premier affluent du Nil en venant de Khartoum), qu'elles représentent comme un courant médiocre, si ce n'est au temps des pluies. Elles étaient à Gondokoro quelques semaines avant l'arrivée du capitaine Speke. Elles ont depuis organisé une nouvelle excursion, plus difficile et plus hasardeuse. Plusieurs voyageurs, actuellement présents dans ces contrées lointaines, entre autres M. de Heuglin et le Dr. Stuedner, s'engageaient avec empressement dans ce bataillon d'honneur. Mme Tinné et ses volontaires marchent entourés d'une véritable flottille. Des barques chargées de provisions et d'objets d'échange accompagnent le petit vapeur qui porte le pavillon amiral. On a laissé le canal pratiqué du haut fleuve Blanc, pour se porter plus à l'ouest par le Bahr el-Ghazal. C'est là que les dernières nouvelles laissent la caravane, bien décidée à s'avancer dans cette direction aussi avant que possible.

« La saison est décidément bien avancée, écrivait du Bahr el-Ghazal, à la date du 21 mars dernier, la mère de miss Alexandrina, et il peut se faire que nous nous embourbons dans les pluies et la boue ; mais ne vous alarmez pas. Nous avons deux savants pour nous conduire, soixante-dix ou quatre-vingts soldats bien armés pour nous garder, — sans compter la renommée qui nous précède, et l'idée que c'est la fille du sultan qui voyage sur un vaisseau de feu ! »

Les deux savants de Mme Tinné ne l'ont pas suivie seulement en curieux ; là, comme partout, ils voyagent en observateurs. Mais, hélas ! des deux guides de l'expédition il n'en reste qu'un aujourd'hui ; au milieu de cette troupe pleine de courage et d'en-



train, la mort a saisi sa proie. Le docteur Stendner, attaqué par ce mal terrible qu'on nomme les fièvres paludéennes, véritable empoisonnement par les miasmes de l'atmosphère, a succombé le 10 avril, au moment où les voyageurs, sortis des marécages du Bahr el-Ghazal, allaient entrer dans une région plus élevée et moins insalubre. M. de Henglin lui-même avait été fort éprouvé. Ses dernières lettres sont du 5 juillet ; il se regardait alors comme hors d'inquiétude. Mais les grandes pluies étaient arrivées, et le débordement des rivières ne permettait plus d'avancer. Il n'en faut pas moins attendre du zèle du voyageur d'importantes observations sur des contrées qui n'ont été vues jusqu'à présent que par les traitants de gomme et d'ivoire, dont les informations, en ce qui touche à la géographie, sont nécessairement vagues et fort imparfaites.

IV.

Il est fort à regretter, assurément, que la mission organisée à Gotha, il y a trois ans, pour la recherche des traces de Voûl et la poursuite des explorations du Soudan, se soit dissoute et dispersée presque en touchant le sol d'Afrique, — montrant ainsi, et un nouvel exemple, après l'entreprise avortée du comte d'Eschscholtz de Lanture, combien il est difficile de maintenir l'unité dans les éléments d'une expédition collective ; mais la mission allemande, malgré sa dissolution précoce, n'en aura pas moins marqué son passage par des travaux qui laisseront leur trace. M. de Henglin, son premier chef, accompagné du naturaliste de l'expédition, le docteur Stendner (celui-là même qui vient de succomber dans les marécages de Bahr el-Ghazal), après avoir revu une partie de l'Abyssinie, a étudié de nouveau (1) les territoires de la Haute-Nubie qui baignent au nord les derniers gradins du plateau abyssin ; et nous l'avons laissé tout à l'heure sur la flottille des dames Timé, à l'entrée des pays inexplorés qui s'étendent au loin vers l'intérieur à l'ouest du haut fleuve Blanc. Son successeur dans la conduite de la mission, M. Werner Manzinger, avant de se diriger sur Khartoum et le Kordofan avec l'astronome Klazewich, avait aussi consacré une longue étude aux populations nubiennes limitrophes du Tigré, et à leurs territoires dans la direction de Souakim ; et il a pu dire sans présomption que ses courses dans le Baza (entre le haut Athara et la mer Rouge) « avaient donné à la géographie une nouvelle terre, et à l'éthnographie un nouveau peuple. » Des déterminations astronomiques, de nombreux relevés, des vocabulaires, des études linguistiques, des informations de toute sorte, en un mot, sont sortis de ces investigations locales dont il n'y a de publié jusqu'à présent qu'une faible portion ; elles enrichiront singulièrement ce coin de la carte d'Afrique, où elles répondent en partie au royaume de Méroé des auteurs classiques.

A ces informations nouvelles on peut joindre dès à présent la riche moisson de renseignements que renferme la belle et savante relation des courses de feu M. le baron de Barnim dans le Senouâr et la haute Nubie, que vient de publier son compagnon de voyage, le docteur Hartmann. Ce livre remarquable, qui est à la fois une œuvre d'art et de science, mériterait ici un espace que je ne puis lui donner ; mais sans doute le *Tour du Monde* le fera connaître à ses lecteurs d'une manière plus spéciale et tout à fait digne de la double importance de l'ouvrage. Disons enfin qu'à cette masse de précieux renseignements sur des pays à peine connus de nom il y a vingt-cinq ans, notre compatriote Guillaume Lejean a joint tout récemment sa part d'informations, recueillies avec l'intelligence et le zèle dont il a donné déjà tant de preuves.

Le nom de M. Lejean est bien connu de nos lecteurs. Nommé, l'année dernière, après son retour du fleuve Blanc, au poste d'agent consulaire en Abyssinie, il a pris la route de Khartoum pour se rendre à Gondar. Ses lettres, comme toujours, sont nourries de faits et pleines d'intéressants aperçus. L'une d'elles, imprimée au cahier de septembre du journal géographique du docteur Petermann (2), donne des indications nouvelles sur le cours de l'Atbara au voisinage de la source, et sur la vraie forme du grand lac Tzana, mal figuré sur nos meilleures cartes ; puis, avec son ardeur habituelle, le voyageur énumère une série de courses en perspective, tant au nord qu'au sud des provinces du Négoûs. Malheureusement, depuis la date de cette lettre (elle est du 22 février), il est survenu pour M. Lejean des circonstances extrêmement fâcheuses, qui compromettent fort la réalisation de ses excellents projets. Par des motifs jusqu'à présent assez mal expliqués, l'en-

trepreneur Théodore, après avoir fait à notre compatriote un accueil des plus flatteurs, revenant tout à coup sur ces bonnes dispositions, fit saisir M. Lejean qui fut coté en prison.

Mais dans ce malheureux pays, dont on pouvait croire les destins mieux assés depuis les événements qui avaient mis le pouvoir souverain aux mains de Théodore, une nouvelle révolution est survenue qui a tout remis en question. Cette révolution, du moins, a eu pour M. Lejean l'heureux résultat de le rendre à la liberté. Voici ce que l'on rapporte : Un soulèvement formidable aurait éclaté dans le Choa (dont le Raz a été dépossédé et il y a deux ou trois ans) ; et l'empereur Théodore, accablé pour réprimer le mouvement, aurait été complètement défait. Selon un usage assez habituel en Abyssinie à l'égard des prisonniers d'importance, Théodore avait fait amener M. Lejean à la suite de son armée ; si bien que dans la déroute notre compatriote est tombé aux mains du vainqueur, qui l'a traité, assure-t-on, avec toutes sortes d'égards. Les lettres du voyageur lui-même ne sauraient manquer de nous apporter bientôt de plus complets renseignements.

V.

Nous avons été arrêtés longtemps dans ces régions du haut bassin du Nil, où se concentrent tant d'efforts et de persévérance énergique ; c'est que là est le grand intérêt actuel des explorations africaines. Nous pouvons passer plus rapidement en revue les entrepreux qui se préparent ou se poursuivent dans les autres parties de l'Afrique, bien que plusieurs ne manquent ni d'importance ni d'avenir.

De sinistres nouvelles sont arrivées de Soudan : la mort de M. de Benmann, annoncée depuis un certain temps et dont on s'était forcé de douter, paraît maintenant trop certaine. Il était parti de Kouka, le 26 décembre 1862, pour tenter la route du Ouadây par le nord du lac Tchad ; c'est dans cette tentative qu'il a succombé. Les détails manquent encore. C'était sur le docteur Benmann que reposaient les dernières espérances du comité de Gotha pour les explorations du Soudan oriental.

Sur notre territoire algérien et ses oasis du sud, rien de considérable à signaler, si ce n'est la relation officielle des commissaires envoyés à Gh'adamès, dans les derniers mois de 1862, pour conclure avec les Touâreg une convention commerciale, et la publication prochaine d'un volume de M. Henry Duveyrier, avec une grande et belle carte où sont tracés des itinéraires de ses trois années de voyages dans les parties inexplorées du Sahara algérien et dans le pays des Touâreg. Le livre de M. Duveyrier sera une acquisition précieuse pour la géographie de ces contrées sahariennes, où tant d'intérêts considérables s'ouvrent aujourd'hui pour nous, et, en attendant, la relation des commissaires de Gh'adamès nous apporte des données d'une grande valeur pour l'étude physique et économique du Sahara tripolitain et de ses populations.

A l'autre extrémité de la région de l'Atlas, un voyageur allemand, M. Gerhard Rohlfs de Brême, est parvenu l'année dernière, sous les dehors d'un Arabe musulman, à visiter les oasis de Tafîelt et de Fighig, dont nous n'avons jusqu'à présent aucune relation européenne, et le récit de cette excursion vient d'être publié dans les *Mittheilungen* (1). Dans les conditions où il a fait cette traversée de caravane, M. Rohlfs n'avait avec lui aucun instrument et n'a pu faire aucune observation, pas même avec la bonsole ; néanmoins sa notice a pour nous le vif intérêt d'une course accomplie à travers un pays inconnu. On y prend au moins une idée générale de la nature et de la disposition du pays, avec des détails tout à fait neufs sur les localités principales. C'est, au total, une bonne acquisition pour la géographie. M. Rohlfs, revenu dans la province d'Ouan, se disposait à entreprendre la traversée du grand désert jusqu'à Timbuktou. Un à un, tous les voiles qui naguère encore nous dérobaient ces vastes contrées du nord-ouest de l'Afrique s'écartent devant nous, et la carte se couvre rapidement de détails qui nous montrent le Sahara sous un aspect tout nouveau.

Au Sénégal, le retour de M. Faidherbe au poste de gouverneur, dont on l'avait vu s'éloigner avec tant de regret il y a un an, est d'un heureux présage tout à la fois pour le rapide développement de la colonie et de l'extension de nos connaissances sur les contrées et les tribus environnantes. M. Gérard, le célèbre tueur de lions, a ambitionné une gloire plus haute que celle d'intrepide chasseur ; il a pensé, sans doute, que les sauvages n'étaient pas plus rudes à affronter que les lions de l'Atlas, et il a voulu, lui aussi, devenir un explorateur. Après plusieurs projets conçus et abandonnés, il a trouvé à Londres les moyens d'organiser un voyage de découvertes dans la haute Guinée, au-dessus de l'Achaoui. Il y a là toute une région inconnue : entre les pays de la côte et le bassin

(1) M. de Henglin avait déjà vu une partie de ces territoires peu connus, dans un premier voyage (1852) dont il a publié la relation sous le titre de *Voyages dans le nord-est de l'Afrique* (*Reise in Nord-Ost Afrika*, 1867).

(2) *Mittheilungen*, 1863, No. 9.

(1) Au No. 10 de 1863, cahier d'octobre.

supérieur du Djibouti; si M. Gérard peut y porter ses reconnaissances et y utiliser les instruments dont il a dû se rendre l'emploi familier, il aura bien mérité de la science.

VIVIER DE SAINT MARTIN.  
Le Tour du Monde.

(A continuer.)

**Jugement erroné de M. Ernest Renan sur les langues sauvages.**

(Suite.)

Afin de n'être pas trop long, passons vite à la page 22: « On peut dire que les langues atteintes, comparées aux langues sémitiques, sont les langues de l'abstraction et de la métaphysique, comparées à celles du réalisme et de la sensualité. » Nous ne croyons pas qu'on puisse le dire; nous pensons, au contraire, qu'il y a similitude parfaite, entre les unes et les autres de ces langues. Mais M. Renan qui croit pouvoir le dire, devra dire aussi que les langues américaines tiennent à la fois des langues aryennes et des langues sémitiques, mais beaucoup plus des premières que des secondes. Car, d'un côté, elles se font remarquer par leur *souplesse merveilleuse, leurs flexions variées, leurs particules délicates, leurs mots composés*. A tous ces égards, l'aïgonquin et l'apinquois laissent bien loin derrière eux le grec et l'allemand eux-mêmes. C'est à peine s'ils leur sont inférieurs pour ce qui regarde cet admirable secret de l'inversion qui permet de conserver l'ordre naturel des idées sans nuire à la détermination des rapports grammaticaux. D'où il résulte que nos idiomes sauvages peuvent tout aussi bien que les langues aryennes, nous transporter tout d'abord en plein idéalisme, et nous faire envisager la création de la parole comme un fait essentiellement transcendantal.

D'un autre côté, en parcourant la série des racines américaines, nous en trouvons un certain nombre qui sont empruntées à l'imitation de la nature, avec cette énorme différence, toute à l'avantage des idiomes d'Amérique, que les racines sémitiques offrent, tousjours, d'après M. Renan, un premier sens matériel appliqué, par des transitions plus ou moins immédiates, aux choses intellectuelles, tandis que les racines américaines, désignant des objets de l'ordre métaphysique, n'ont actuellement qu'une seule acception, qu'un seul sens, l'acception intellectuelle, le sens psychologique. Ainsi quand il s'agit d'exprimer un sentiment de l'âme, les Américains ne seront pas obligés, comme les Sémites, d'avoir recours au mouvement organique qui d'ordinaire en est le signe. S'ils peuvent exprimer comme en hébreu, l'idée par exemple de colère, de plusieurs manières également pittoresques et toutes empruntées à des faits physiologiques, ils peuvent aussi exprimer cette idée, et plus communément ils l'expriment par un terme auquel il serait difficile d'assigner actuellement un premier sens matériel.

Nous disons, actuellement, car nous sommes entièrement persuadé que dans toutes les langues sans exception, les termes métaphysiques originent d'ordinaire de quelque fait physiologique, ou sont empruntés à l'imitation de la nature, et, conséquemment, n'ont été appliqués aux choses intellectuelles que par des transitions plus ou moins immédiates. Ici s'applique dans toute sa force le fameux axiome de l'École d'Aristote: NIHIL EST IN INTELLECTU QUOD PRÆUS NON FUERIT IN SENSU. Eh! l'exemple lui-même que cite M. Renan, le mot colère n'a-t-il pas une origine sensuelle, ne tient-il pas sa raison d'être d'un fait physiologique?

Voici maintenant de quelle ingénieuse manière notre habile critique explique la richesse des langues sauvages. « Les linguistes ont été surpris, dit-il, (1) de trouver, dans les langues réputées barbares, une richesse de formes à laquelle atteignent à peine les langues cultivées (dites plutôt à laquelle sont loin d'atteindre). Rien de plus vrai, dès que l'on accorde que cette variété c'est l'indétermination même. Les langues qu'on peut appeler primitives sont riches parce qu'elles sont sans limites. Chaque individu a eu le pouvoir de les traiter presque à sa fantaisie; mille formes superflues se sont produites, et elles coexistent jusqu'à ce que le discernement grammatical vienne à s'exercer. C'est un arbre d'une végétation puissante, auquel la culture n'a rien retranché, et qui étend ses rameaux capricieusement et au hasard. L'œuvre de la réflexion, loin d'ajouter à cette surabondance, sera toute négative; elle ne fera que retrancher et fixer. L'élimination s'exercera sur les formes inutiles; les superfluités seront bannies; la langue sera déterminée, réglée, et, en un sens, appauvrie. » Voilà certes de belles phrases, des termes sonores et à effet; on ne peut s'empêcher d'admirer la brillante imagination de l'écrivain,

(1) Loc. cit. p. 100.

son style est magique. Hélas! quel dommage que la vérité y fasse défaut! M. Renan a manqué sa vocation, il était né poète. Au lieu de faire de la philologie, nous regrettons qu'il n'ait pu, mis en vers français les métamorphoses d'Ovide ou le Talmud de Babylone.

Un peu plus loin (p. 136) il ajoute: « Toutes les langues sont riches dans l'ordre d'idées qui leur est familier; seulement cet ordre d'idées est plus ou moins étendu ou restreint. . . . Dans le cercle d'idées où se mouvait l'esprit des Juifs, leur langue était aussi riche qu'aucune autre; car, si les racines hébraïques sont en petit nombre, elles ont l'avantage d'être d'une extrême fécondité. . . . Il semble que les Sémites aient visé à l'économie des radicaux, et aspiré à tirer de chacun d'eux, au moyen de la dérivation, tout ce qu'il pouvait contenir. » (Loc. cit. passim.)

Quant à nous, nous ferons observer que les langues américaines sont plus riches en radicaux que les langues sémitiques, et leurs radicaux plus féconds. Outre ces deux immenses avantages, les langues d'Amérique possèdent au plus haut degré la faculté de produire des mots composés. Aussi est-il bien rare qu'elles aient recours à des emprunts comme on fait et font encore tous les jours nos langues académiques: elles trouvent abondamment dans leur propre fonds tout ce qui est nécessaire à la pensée; elles ne sont pas mendiantes comme les nôtres.

Enfin, en terminant la première partie de son livre, M. Renan compare encore les langues sémitiques avec les langues indo-européennes. En dépit de toutes les analogies qu'il constate lui-même, en dépit de l'autorité du très-grand nombre des philologues, il veut absolument qu'il y ait une différence radicale entre le système grammatical des unes et celui des autres. Quant à la partie lexicographique, il est bien forcé d'admettre que plusieurs racines sont communes à ces deux classes de langues; mais il trouve la raison de cette identité soit dans le hasard, soit dans l'onomatopée, soit enfin, remarquez bien, dans l'extrême psychologique de l'espèce humaine!!!

Il nie positivement qu'on puisse trouver cette identité dans l'unité primordiale du langage qu'il traite de ridicule chimère, et dont il attribue la croyance légendaire au mythe le plus bizarre. Au reste, cela est tout naturel. Comment, en effet, admettrait-il cette unité primitive du langage, lui qui refuse même d'admettre l'unité de l'espèce humaine. Écoutez sa profession de foi: « Il ne peut entrer (1) dans la pensée de personne de combattre un dogme que les peuples modernes ont embrassé avec tant d'empressement, qui est pre-que le seul article bien arrêté de leur symbole religieux et politique, et qui semble de plus en plus devenir la base des relations humaines sur la surface du monde entier; mais il est évident que cette foi à l'unité religieuse et morale de l'espèce humaine, cette croyance que tous les hommes sont enfants de Dieu et frères, n'a rien à faire avec la question scientifique qui nous occupe ici. Aux époques de symbolisme, on ne pouvait concevoir la fraternité humaine sans supposer un seul couple faisant rayonner d'un seul point le genre humain sur toute la terre; mais avec le sens élevé que ce dogme a pris de nos jours, une telle hypothèse n'est plus requise. Toutes les religions et toutes les philosophies complètes ont attribué à l'humanité une double origine, l'une terrestre, l'autre divine. L'origine divine est évidemment unique, en ce sens que toute l'humanité participe, dans des degrés divers, à une même raison et à un même idéal religieux. Quant à l'origine terrestre, c'est un problème de physiologie et d'histoire qu'il faut laisser au géologue, au physiologiste, au linguiste, le soin d'examiner, et dont la solution n'intéresse que médiocrement le dogme religieux. La science, pour être indépendante, a besoin de n'être gênée par aucun dogme, comme il est essentiel que les croyances morales et religieuses se sentent à l'abri des résultats auxquels la science peut être conduite par ses déductions. »

Nous n'avons pas à relever ici tous les paradoxes et toutes les contradictions dont fourmille le livre de M. Renan. Un si vaste dessein ne pouvait entrer dans notre pensée. Nous nous sommes proposé uniquement de montrer qu'il a jugé les langues sauvages sans connaissance de cause, qu'il a parlé de choses dont il n'avait pas la moindre notion. On a pu remarquer, par plusieurs passages cités, que l'auteur abonde surtout en assertions purement gratuites. Comment pouvait-il en être autrement? Est-ce qu'il est possible de trouver des preuves à ce qui est faux et inconnu? Jusqu'ici nous nous sommes borné à combattre ses prétendus principes de linguistique et ses règles de philologie comparée, par le célèbre axiome: *Quod gratis assentitur, gratis negatur*. Nous avons nié purement et simplement ce qu'il affirmait, affirmé ce qu'il niait. Quelquefois aussi, nous lui avons éborgné ses arguments ou plutôt ses sophismes. Mais, comme *Returquere, non est respondere*, et, que, d'ailleurs,

(1) Loc. cit. p. 464.

nous ne voudrions pas tomber dans le défaut si justement reproché à M. Renan d'affirmer ou de nier sans dire pourquoi. Voici donc les preuves de nos propres affirmations, et les raisons que nous avons eu de donner si souvent le démenti à notre adversaire. Nous avons à venger l'honneur des deux mères-langues de l'Amérique du Nord, comme les appelle Châteaubriand. Mais auparavant, nous devons faire une remarque qui s'applique en général à toutes les langues sauvages.

Plusieurs personnes et parmi elles, M. Renan, comparent aux enfants les peuples aborigènes de l'Amérique. A leur avis, "les uns et les autres n'ont pas la force de s'écarter de la simplicité de la nature, et ce défaut de capacité ou d'expérience les oblige à réduire leur langage à un petit nombre de termes qui peuvent présenter des idées différentes, se on l'objet dont on parle." Ces termes, ajoute-t-on, sont pour la plupart "monosyllabiques, bien rarement emploient-ils des dissyllabes, jamais ils ne vont au delà. C'est précisément ce qui a lieu chez les enfants : leurs premiers sons articulés ne sont que des monosyllabes ; dès que la parole leur devient familière, ils s'attachent aux dissyllabes ; mais ce n'est qu'à la longue et peu à peu qu'ils apprennent à prononcer les mots composés de plusieurs syllabes." (1)

Tout cela pourra paraître ingénieux, naturel, vraisemblable ; mais néanmoins tout cela offre l'inconvénient très-grave d'être faux, en ce qui regarde les sauvages, voire même les enfants sauvages, lesquels prononcent dès l'âge de quatre ans, et sans difficulté aucune, des polysyllabes qu'auraient peine à égaler les plus longs mots de notre langue française. Il est également faux que les racines américaines soient en petit nombre ; pour preuve, nous renvoyons au dictionnaire iroquois et au dictionnaire algonquin ; qu'on compare l'un et l'autre avec le lexique hébraïque, et on verra de quel côté penchera la balance. Quant au prétendu monosyllabisme des idiomes d'Amérique, nous croyons devoir entrer dans quelques développements. Cette erreur a été malheureusement propagée en Europe par les renseignements on ne peut plus inexacts de certains soi-disant savants des Etats, maintenant déshonorés d'Amérique. Quelques-uns dans des romans, d'autres dans des livres sérieux, citant tantôt des échantillons de littérature indienne, comme chants, contes, récits de chasse ou de guerre, etc., tantôt des fragments de traduction de nos Saints Livres, ou bien encore de simples phrases détachées, ou même seulement des listes de mots. Or, ces auteurs, n'ayant pas même la première teinture des langues dont ils se mêlent de parler, et par conséquent, ignorant le plus souvent où commence et où finit le mot qu'ils ont à transcrire, ont adopté assez communément une méthode bien commode et bien facile, celle de séparer toutes les syllabes sans exception, laissant à de plus instruits qu'eux, le soin de rejoindre ensuite les syllabes qui n'auraient pas dû être séparées. Ajoutons pourtant que parmi eux, quelques-uns ont pu agir de bonne foi, et croire que chaque syllabe formait réellement un mot ; car c'est ainsi qu'écrivent ceux d'entre les indiens qui n'ont pas reçu d'instruction. Mais il est une autre erreur à laquelle n'ont nullement donné lieu les sauvages, mais bien encore les prétendus linguistes d'Amérique, et aussi certains touristes et voyageurs européens. C'est l'erreur de ceux qui ont cru que les langues américaines étaient des langues d'agglutination (2). D'abord ils ont été frappés de surprise à la vue de certains mots surtout, d'une longueur démesurée. Dans de précédents documents, les mots étaient tous divisés en syllabes : croyant d'après cela au monosyllabisme de la langue, ils ne voient dans ces grands et longs mots qu'on leur présente maintenant, que de simples agrégations de monosyllabes, et sont loin de s'imaginer que plusieurs sont absolument indivisibles, et même irréductibles à l'oligosyllabisme, qu'ils ne sont nullement le résultat d'une simple juxtaposition, et qu'en aucun sens on ne peut dire qu'ils ont été construits par voie d'agglutination.

Témoin d'une telle divergence d'opinions sur la manière d'écrire les langues d'Amérique, quelques savants, Eichhoff à leur tête, ont trouvé plus commode de les caractériser sous le nom d'idiomes vagues, mobiles, bizarres, incohérents. Ils ont eu grand tort de précipiter leur jugement ; mieux eût valu, pour l'honneur de leur

(1) Coutumes religieuses des peuples, tom. VII. Dissert. sur les peuples de l'Amérique.

(2) La manière inexacte dont trop souvent on a écrit les mots sauvages, a occasionné, au moins dans une certaine mesure, cette dénomination de langues d'agglutination, inventée tout exprès, si je ne me trompe, pour distinguer les langues du nouveau continent. Les ministres protestants ont contribué, pour leur bonne part, à accréditer ce faux système, en écrivant par exemple, dans leurs traductions de l'Évangile : *Peterdush, Jewslush*, accolant ridiculement la particule *dac* au mot qu'elle accompagne, mais avec lequel il est tout aussi absurde de la confondre, qu'il le serait de dire en latin d'un seul mot : *Petrusvero, Judcaulem*.

réputation, le suspendre prudemment, et se renfermer, jusqu'à plus ample information, dans un silence modeste.

Un certain jour regrette avec raison, que les philologues aient reculé lâchement devant les difficultés que présente la linguistique, au lieu d'essayer à les vaincre, qu'il s'en soit trouvé même qui, ne réussissant pas dans leur recherches trop hâtives et trop superficielles, aient imité le retard de La Fontaine, jetant le mépris et l'injure à l'objet qu'ils n'ont pu atteindre, ou bien, plus souvent encore, qu'ils aient bâti des systèmes plus ou moins ingénieux qui ne servent qu'à découvrir leur profonde ignorance sur le sujet même de leurs travaux. "Rien pourtant, dit cet écrivain, de plus important pour l'histoire de l'homme que l'étude des langues du nouveau continent. Malheureusement, rien de plus incertain que les données générales sur lesquelles cette étude a reposé jusqu'ici. Les causes de cette incertitude sont le nombre et la difficulté de ces langues... le mauvais vouloir des Indigènes, l'incertitude des observateurs, l'imperfection des méthodes de transcription, l'esprit de système." (1) Parmi les causes énoncées, il en est de véritables, notamment l'esprit de système et l'incertitude des observateurs. D'autres ne le sont pas, comme le nombre et la difficulté des langues. Elles étaient bien plus nombreuses il y a deux siècles, et la difficulté qu'elles offraient était bien autrement considérable au temps des Biard, des Brébeuf et des Lejeune. (2) Ces illustres missionnaires et tant d'autres n'étaient pas dans des conditions aussi avantageuses que le sont ceux qui veulent aujourd'hui étudier les langues d'Amérique. Ce furent eux qui tracèrent la route, et qui dirait tout ce qu'il leur en coûta d'efforts et de sacrifices ? Le mauvais vouloir des indigènes ! oh ! oui, ils eurent souvent occasion de l'éprouver ; mais aidés du secours de Dieu, dont ils étaient les fidèles ministres et dont ils cherchaient uniquement la gloire, ils triomphèrent de cet obstacle aussi bien que de tous les autres.

Quant aux méthodes de transcription, nous ne voyons pas de quel avantage peuvent être les signes nouveaux qu'introduisit, il y a quelques années, M. Hale pour les langues de l'Amérique du Nord ; au contraire, nous concevons très-bien que son innovation n'ait pas été goûtée, et que la Société ethnographique américaine ait publié le vocabulaire de ce philologue en y transcrivant en lettres latines des sons que ces caractères déjà connus peuvent tout aussi bien représenter que le pouvaient faire d'autres caractères également arbitraires et de fraîche invention. Dirait-on que les Polonais ont eu tort d'adopter pour leur langue l'alphabet latin ? Cet alphabet ne leur suffit-il pas, et même, dirons-nous, ne vaut-il pas mieux que l'alphabet si bizarrement hétérogène que se sont fabriqué les Russes ? A quoi bon encore vouloir faire usage des lettres hébraïques, comme en a eu Pidée, dans ces derniers temps, un nouveau venu d'Italie ? Singulier moyen pour simplifier la lecture et l'écriture, faciliter la prononciation et diminuer les difficultés ! Un autre a inventé, à la Baie d'Hudson, un système d'écriture qui est capable, à lui seul, de faire des livres Cris ou Mackegons, autant de livres à jamais scellés pour les philologues, et ces langues de l'extrême Nord pourront périr avant que les linguistes d'Europe en sachent le premier mot.

Pourquoi donc ne pas se servir de nos caractères ? Ils suffisent abondamment à bien représenter tous les sons américains, si bien qu'il n'est même pas besoin du secours d'un maître, ce qui, certes, n'a pas lieu pour nos langues d'Europe, témoins, entre autres, le *ch* des Allemands, la jota et la zeta des Espagnols, le *th* des Anglais, et, à l'égard des étrangers, notre *u* et notre *j* français. Il serait facile, par des expériences, de démontrer que ce que nous venons d'avancer n'est point un paradoxe. Mais, sans avoir besoin de recourir à ce moyen, on aura garde de nous accuser d'exagération et de charlatanisme, quand on aura jeté les yeux sur les règles si simples de la prononciation des deux langues dont nous parlons.

Il faut 18, ni plus ni moins, de nos caractères pour peindre tous les sons algonquins ; 12 suffisent pour représenter ceux de la langue iroquoise.

1ère R. gén. Dans l'une et l'autre langue, toutes les lettres se font sentir dans la prononciation, c'est-à-dire qu'il n'y a jamais de lettres quiescentes, chose si fréquente dans d'autres langues.

2de R. gén. Les lettres conservent la même valeur dans tous les cas ; leur prononciation n'est pas flottante et indéterminée comme il arrive si souvent en anglais, par exemple, et en français.

Voici l'Alphabet algonquin : *a b c d e g h i j k m n o p s t u z*. On prononce comme en français, sauf les exceptions suivantes : *C* se prononce à l'italienne, c'est-à-dire comme *ch* français ou *sh* anglais. *N*, à la fin d'un mot, n'est pas nasal comme en français ;

(1) Encycl. du XIXe siècle, t. 26, p. 500.

(2) Voy. les Relations des Jésuites, missionnaires dans la Nouvelle-France.

EDUCATION.

De l'enseignement de la lecture.

(Suite.)

II.—Étude des mots et connaissance du langage.

L'écriture ou l'impression est la représentation du langage. Lire est donc parler un langage écrit. Mais pour parler une langue, il faut la savoir; de même, pour bien lire une langue, il faut la connaître.

Cette dernière proposition est si vraie que les personnes les plus intelligentes et les plus exercées à la lecture hésitent lorsqu'elles ont à lire une langue qu'elles ne connaissent pas: chacun de nous a pu en faire la remarque. En effet, que dans le cours d'une lecture il nous arrive de rencontrer des noms étrangers ou des mots d'une langue que nous ignorons, à l'instant nous sommes arrêtés, parce que nous ne voyons plus aussi rapidement comment on peut décomposer le mot pour grouper en syllabes les lettres dont il se compose.

Or les enfants qui apprennent à lire sont dans le cas d'une personne qui lit un livre dans une langue étrangère. Comme ils ne connaissent encore qu'une faible partie des mots de leur langue maternelle, un très-grand nombre de ceux qu'ils rencontrent dans la lecture sont pour eux comme des mots d'une langue inconnue.

Voilà ce qu'on semble méconnaître en général, et il en résulte des conséquences très-importantes.

Et d'abord, c'est la raison pourquoi il est d'autant plus difficile d'enseigner à lire que les enfants sont plus jeunes. A mesure qu'ils avancent en âge, leur connaissance de la langue maternelle augmente; mais, en général, pendant les premières années, le vocabulaire des enfants est excessivement restreint. A égalité de méthode, plus ils sont jeunes, plus on a de difficulté à leur apprendre à lire. Si, dans les familles aisées, on réussit promptement avec de très-jeunes enfants, c'est qu'à égalité d'âge, ceux des classes aisées sont bien plus avancés que ceux des classes laborieuses. Il ne faut pas en conclure que cette différence tiende à une supériorité de nature qui serait le privilège de la richesse; elle provient seulement de ce que, dans les classes aisées, les enfants sont sans cesse entourés de personnes qui les initient à la connaissance du langage, et développent leur intelligence en leur parlant et les faisant parler, tandis que, dans les classes laborieuses, les enfants, abandonnés à eux-mêmes pendant la plus grande partie du jour, restent sans culture et sans moyen d'apprendre leur langue.

De là vient qu'au même âge, les enfants des classes aisées ont plus d'idées; ils savent surtout mieux les exprimer, parce que leur vocabulaire est beaucoup plus étendu. A force de parler et d'entendre parler, leur langage est plus riche en mots et en expressions de toutes sortes; ils emploient des tournures infiniment plus variées. Les autres, au contraire, sont arrêtés à chaque instant par les mots en apparence les plus usuels aux yeux de ceux qui écrivent pour la jeunesse; les tournures les plus simples les embarrassent parce qu'ils ne sont pas habitués à les entendre, et encore moins à les employer. Les expressions figurées, qui reviennent à chaque instant dans le langage écrit, sont en effet peu compréhensibles pour de jeunes êtres qui ne sont guère accoutumés encore qu'à exprimer des sensations ou des besoins physiques.

Aussi remarque-t-on que presque tous les essais que les auteurs de méthodes ont faits, en dehors des écoles, sur leurs propres enfants ou sur des enfants d'amis, ont toujours été peu concluants; rarement ils ont été sanctionnés par la pratique. C'est que les enfants sur lesquels on expérimente,

mais se prononce comme en latin; au contraire, il est nasal à la fin d'une syllabe qui ne termine pas le mot.

G, s, t, d'après la 2<sup>e</sup> règle générale, gardent toujours leur son propre, comme en grec et en hébreu, et jamais ne s'adoucent comme en français.

La langue algonquine n'a pas les sons de f, l, r, v. Voilà, avec l'u français, tout ce qu'il lui manque. Elle a toutes nos chuintantes, notamment, ce redoutable j français, l'écueil de nos voisins soit d'outre-Manche, soit d'outre-Rhin, d'au delà des Alpes comme d'au delà des Pyrénées. Le w a la même valeur qu'en anglais; comme dans cette langue, il est tantôt voyelle, et tantôt consonne. On ne fait aucun usage du q et de l'x, lettres complètement inutiles et que l'académie espagnole a eu, ce nous semble, grandement raison de retrancher de l'alphabet castillan. Pour la même raison, nous avons supprimé l'i grec.

Les 12 lettres de l'alphabet iroquois sont: a e f h i k n o r s t v.

En Iroquois aussi bien qu'en Algonquin, e a toujours le son de l'e fermé. L'u, à la fin d'un mot soit d'une syllabe est toujours nasal; pour l'empêcher de l'être, on le double.

Avec ces seules explications, M. Renan sera en état de lire et de prononcer l'Iroquois et l'Algonquin de manière à être parfaitement compris des Sauvages. Seulement nous aurons soin de marquer les longues et les brèves, comme on l'a fait dans l'Épître de Lhomond en faveur des enfants qui commencent à étudier le latin. Dans le même but, nous indiquerons la séparation des syllabes, ainsi qu'on le voit pratiqué communément dans les alphabets.

Pour premier exercice de lecture à offrir à M. Renan, nous ne pouvons choisir rien de mieux, à tous les points de vue, que l'admirable prière enseignée à tous les hommes par celui qui est venu les sauver tous. M. Renan connaît très-certainement cette prière; peut-être même l'a-t-il mentionnée, hélas! pour la profaner, dans son roman sacrilège. Quoiqu'il en soit, la voici sous deux formes qui lui sont également inconnues. Qu'il veuille bien faire attention à la quantité; les syllabes non marquées sont communes, c'est-à-dire ni longues ni brèves; les diphtongues sont indiquées par ce trait: ~

ORAISON DOMINICALE

EN ALGONQUIN:

EN IROQUOIS:

Sé-ni-djâ-ni-si-mi-ti-ang Sâ-kSing  
 é-pi-ân, kè-kô-na ki-tei-tsa-Si-dji  
 kâ-tek kit i-ji-ni-kâ-zô-Sin, kè-kô-  
 na pite-i-jâ-mâ-gak ki ti-bé-nin-  
 gè-Sin, kè-kô-na i-ji-pâ-pâ-mi-tâ-  
 gôn â-king é-n-gi Sâ-kSing. Ni  
 pa-kSè-ji-gâ-ni-mi-nan nè-nin-go-  
 ki-jik é-ji ma-nè-si-ti-ang mi-ji-ci-  
 nam nôn-gom ô-n-gâ-ji-gak. Ga-  
 ié I-ji Sâ-ni-si-ta-mâ-Si-ci-nam i-  
 ni-kik nêc-ki-hi-nang é-ji Sâ-ni-  
 si-ta-mâ-Sân-gite â-Si-tâ ka nie-  
 ki-hi-mîn-djin. Ga-ié kâ-Sin pâ-  
 ki-té-ni-mi-ci-kan-genSâ pâ-ci-  
 Si-ni-gô-ian-gin; a-teite i-ni-na-  
 mâ-Si-ci-nam ma-tâ-nâ-tak.

Tâ-kSâ-ien-ha ne ka-ron-hiâ-  
 ke te-si-tè-ron, a-é-sa-sèn-nâ-ien,  
 a-é-sa-Sèn-ni-tô-stâ-ke, a-é-sa-  
 Sèn-nâ-ra-kSâ-ke non-Sèn-tsi-ke  
 tsî-ni-tôt ne ka-ron-hiâ-ke tie-sa-  
 Sèn-nâ-râ-kSâ. Tâ-kSâ-nont ne  
 kèn-Sèn-te i-ki-kôn-n-hé-kon ma-  
 te-Sèn-ni-sè-râ-ke; sa-sâ-ni-kôn-  
 hen nion-kSâ-ri-Sâ-nè-ren, tsî-ni-  
 tôt n'i-ti tsion-kSâ-ni-kôn-heus.  
 O-thé-non ion-ki-ni-kôn-râ-ksa-  
 ton n'ôn-kSè; tō-sa a-tion-kSâ-  
 sèn-ni ne kâ-ri-Sâ-nè-ren, â-kSè-  
 kon é-ren sâ-Sit n'io-tâk-sens.

N. O.

(A continuer.)

appartenant en général à des familles instruites, sont toujours plus avancées que la masse.

Quoi qu'il en soit des considérations précédentes, il est un fait qui a passé trop inaperçu, ou du moins auquel on n'a pas accordé toute l'attention qu'il mérite : c'est que l'étendue des idées d'une part, et la connaissance du langage de l'autre, facilitent singulièrement la lecture. C'est ce dont on a pourtant la preuve quand les enfants lisent un livre très-aisé ou lorsqu'ils en connaissent déjà le sujet : chacun sait qu'ils lisent alors avec infiniment plus de facilité. Mais précisément alors on voit un inconvénient dans ce qui nous semble à beaucoup d'égards un avantage.

L'objection que l'on fait au sujet des livres de lecture, lorsque les enfants les ont déjà lus, est trop générale et poussée trop loin. — Quand les enfants connaissent un livre, dit-on, ils n'apprennent plus : ils lisent trop aisément, trop vite. Qu'est-ce à dire par là, sinon que, dans ce cas, les élèves lisent comme nous, sans être arrêtés dans le déchiffrement des mots par la distinction des lettres ou la division des syllabes.

Que faisons-nous, en effet, quand nous lisons ? Nous ne voyons pour ainsi dire plus de lettres ni de syllabes, ou du moins elles passent si rapidement devant nos yeux que nous ne voyons que des mots et des membres de phrases. Nous sommes entraînés par notre connaissance du langage, par l'habitude d'entendre des expressions et des tournures et de nous en servir, et enfin par une notion plus ou moins claire du sujet. Nous ne déchiffrons plus des mots, et encore moins des syllabes ; nous devinons.

Eh bien, quand un enfant lit un livre qu'il connaît, il se trouve relativement à ce livre à peu près dans le même état que nous quand nous lisons. S'il en était de même de tous les livres qu'on lui met entre les mains, il lirait presque comme nous. La lecture d'un livre déjà lu a donc l'avantage de l'habituer à ce déchiffrement rapide, à ce groupement instantané des lettres en syllabes qui constitue la lecture.

Il ne faut pourtant rien exagérer. Si un élève ne lisait qu'un livre, il finirait par le savoir réellement par cœur : dès lors il ne lirait plus, il réciterait. La lecture est beaucoup plus qu'on ne croit une affaire d'habitude. A force de voir les mots, on les reconnaît à leur longueur, à leur aspect général, et on les lit sans hésitation. C'est ainsi que nous lisons rapidement tous les mots d'une langue que nous connaissons bien, et que nous sommes toujours plus ou moins arrêtés par ceux qui ont un caractère d'étrangeté.

D'un autre côté, si on lit toujours les mêmes mots, l'œil ne s'habitue qu'à ceux-là, et ne connaît qu'eux ; il en sera de même pour les expressions et les tournures. Dans un même livre on ne peut pas rencontrer toutes celles qui comprennent la langue ; aussi, lorsqu'elles se présenteront aux yeux, il faudra faire une décomposition plus ou moins rapide des locutions en mots, et peut-être des mots en syllabes. En effet, tout n'est point dans tout, quoi qu'en ait pu dire l'auteur d'une célèbre méthode, et le meilleur livre de lecture ne saurait jamais comprendre qu'une bien petite partie des mots et des expressions de la langue. Il est donc indispensable de faire lire aux enfants différents livres et des livres de diverses espèces, afin de leur faire passer sous les yeux beaucoup de mots ainsi que des expressions et des tournures de toutes sortes.

Mais ce n'est pas assez d'habituer les yeux à ces expressions et à ces mots, il faut encore y habituer l'esprit : or c'est par le langage qu'on y parvient. L'étude de la lecture serait en effet singulièrement facilitée si, lorsqu'on les y met, les enfants y étaient mieux préparés par leur âge et leur habitude de la langue, ou si du moins on étendait leurs idées et leur connaissance du langage en leur parlant et en les faisant parler. Il faut bien se garder de croire que ce soit là un temps perdu. L'expérience démontre que, si, sur

un temps donné que l'on consacre à l'instruction de jeunes enfants, on en emploie une partie seulement à leur enseigner à lire, et l'autre partie à développer leur intelligence et à meubler leur esprit de mots et d'idées, on arrivera au moins aussitôt à leur apprendre à lire que si tous le temps eût été affecté à la lecture. On y parvient d'ailleurs avec bien moins d'effort et beaucoup plus de profit pour l'enfant ; car, tandis qu'il apprend à lire, son intelligence s'est développée et ses idées se sont étendues.

Mais, quelque connaissance de la langue que les enfants puissent avoir, cette connaissance est toujours limitée par leur âge. De là l'importance du choix des premiers livres de lecture. Dans ce choix il faut surtout avoir en vue deux choses, la simplicité du sujet et la simplicité du langage.

Les sujets traités dans les livres élémentaires de lecture doivent être très-simples, afin d'être toujours à la portée des enfants. A cet égard, on remarque que les sujets moraux sont d'une lecture bien plus facile que les sujets instructifs proprement dits. Ils offrent, il est vrai, une moins grande variété de mots, mais c'est précisément pour cette raison qu'ils conviennent mieux pour le commencement, parce qu'ils offrent beaucoup moins de difficultés.

Du reste, un livre n'est pas aisé seulement par le choix des sujets, il l'est encore par la simplicité du langage. Un sujet très-simple, par exemple, cessera de l'être s'il est traité dans un langage peu accessible aux enfants. C'est ce qui aura lieu s'il est hérissé de mots et de tournures choisis en dehors de leur vocabulaire habituel. Il y a cependant à craindre dans ce cas un écueil que ne savent pas toujours éviter ceux qui écrivent pour l'enfance : en cherchant la simplicité, ils tombent parfois dans la fadeur et la banalité ; en fuyant la recherche dans le style, ils tombent dans la trivialité. C'est là un double excès qui rend si difficile d'écrire pour les enfants ; c'est pourquoi aussi le choix à faire entre les premiers livres de lecture est jusqu'à ce jour si limité.

Il importe donc dans ce choix de consulter à la fois l'âge des enfants, le développement de leur intelligence et le milieu dans lequel ils ont vécu jusqu'à ce jour. On comprend d'ailleurs sans qu'il soit besoin de le dire qu'avec les mêmes enfants, on fera choix de livres graduellement plus difficiles par le sujet et par le style, à mesure qu'ils seront plus familiarisés avec les difficultés mécaniques de la lecture. Mais, pour hâter ce moment, il est utile de joindre à la lecture proprement dite l'étude des mots et du langage. — *Journal des Instituteurs de Paris.* — (A Continuer.)

**Singulières propriétés du nombre neuf.**

(Lu, par M. l'inspecteur JESSEAU, à la Conférence des instituteurs de l'école normale Laval.

Si l'on additionne chacun des chiffres, dans leur ordre naturel, avec chacun de ces mêmes chiffres dans l'ordre renversé, on aura pour produit le nombre NEUF. Ainsi :

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9

Si l'on multiplie le nombre NEUF par 2, par 3, par 4, par 5, par 6, par 7, par 8, par 9, etc., etc., on trouvera que les chiffres composant le produit de chacune de ces multiplications, additionnés ensemble, donnent neuf ou un multiple de neuf. Ainsi :

2 fois 9 font 18	1 et 8 font 9
3 " 9 " 27	2 et 7 " 9
4 " 9 " 36	3 et 6 " 9
5 " 9 " 45	4 et 5 " 9
6 " 9 " 54	5 et 4 " 9
7 " 9 " 63	6 et 3 " 9
8 " 9 " 72	7 et 2 " 9
9 " 9 " 81	8 et 1 " 9

On peut prolonger à l'infini ces multiplications et ces additions, et l'on trouvera toujours que les chiffres des produits, additionnés entre eux, donneront neuf ou un multiple de neuf, ainsi :

$12 \times 9 = 108$  ou 1 plus 0 plus 8 font 9,  
 $13 \times 9 = 117$  ou 1 plus 1 plus 7 font 9,  
 $14 \times 9 = 126$  ou 1 plus 2 plus 6 font 9, etc., propriété dont jouit seul le chiffre neuf.

Pour connaître si un nombre peut être divisé exactement par neuf, on cherche la somme des chiffres qui l'expriment, si elle est neuf ou un multiple de neuf, on peut être assuré que le nombre est divisible par neuf, et par conséquent par 3, par 18, et par 6, s'il est pair ; par 45, et par conséquent par 15, s'il est terminé par 5, et par 36, s'il est en outre divisible par 4, etc. Ainsi :

576 multiple de 9 ;  $5 + 7 + 6 = 18$ , ou  $2 \times 9 = 18$ , ou  $1 + 8 = 9$ .  
 Le nombre 576 sera divisible par 9, par 3, par 18, et par 36.  
 Le nombre 405, autre multiple de neuf,  $4 + 0 + 5 = 9$ , sera divisible par 9, par 45 et par 15.

Les chiffres qui expriment un nombre quelconque étant transposés de telle manière que l'on voudra, et les différents nombres qui en résultent étant comparés deux à deux, leur différence sera toujours neuf, ou un multiple de neuf. Ainsi :

$642 - 624 = 18$  ou  $1 + 8 = 9$  ou  $2 \times 9 = 18$   
 $264 - 246 = 18$  ou  $1 + 8 = 9$  ou  $2 \times 9 = 18$   
 $462 - 426 = 36$  ou  $3 + 6 = 9$  ou  $4 \times 9 = 36$   
 $624 - 462 = 162$  ou  $1 + 6 + 2 = 9$  ou  $9 \times 18 = 162$ , etc., etc.

Il en sera de même en changeant l'ordre de deux chiffres qui expriment un nombre, car la différence entre ces deux nombres changés d'ordre, sera toujours neuf ou un multiple de neuf ; si l'on prend, par exemple, le nombre 21 et que l'on change de place ces deux chiffres, on aura 12, la différence qui existe entre 12 et 21 sera 9 ; de 52 on fait 25, la différence entre ces deux nombres sera 27, ou  $2 + 7 = 9$ , ou  $3 \times 9 = 27$ . Le nombre 13 renversé nous offre 31, la différence entre ces deux nombres est 18, ou  $1 + 8 = 9$ , ou  $2 \times 9 = 18$ , etc.

Bien plus, cette propriété, qui se voit entre deux nombres ainsi changés, se retrouve encore entre les puissances quelconques de ces mêmes nombres : si l'on prend pour exemple 12 et 21 ; le carré de 12 sera de 144, ou  $1 + 4 + 4 = 9$ , et celui de 21 de 441, ou  $4 + 4 + 1 = 9$  ; leur différence sera de 297, multiple de 9, ou  $2 + 9 + 7 = 18$ , ou  $2 \times 9 = 18$ , ou  $1 + 8 = 9$ .

Si l'on passe au cube : on voit que le cube de 21 est 9261, ou  $9 + 2 + 6 + 1 = 18$ , ou  $2 \times 9$ , ou  $1 + 8 = 9$  ; celui de 12 est 1728, ou  $1 + 7 + 2 + 8 = 18$ , ou  $2 \times 9$ , ou  $1 + 8 = 9$  ; leur différence 7533, est un multiple de neuf, ou  $7 + 5 + 3 + 3 = 18$ , ou  $2 \times 9$ , ou  $1 + 8 = 9$ .

Le nombre 37 multiplié par 3, ou un multiple de 3 jusqu'à 27, ou  $2 + 7 = 9$ , a la propriété de donner toujours pour produit trois chiffres absolument semblables, ainsi :—

37	multiplié	par 3	donne	111
37	"	6	"	222
37	"	9	"	333
37	"	12	"	444
37	"	15	"	555
37	"	18	"	666
37	"	21	"	777
37	"	24	"	888
37	"	27	"	999

F. E. JUNEAU.

(A continuer.)

**Exercices pour les Elèves des Ecoles.**

**PROBLÈME DE GÉOMÉTRIE.**

Une boule en bois, dont la densité est de 0,659, est jetée à l'eau et s'y enfonce en partie. La hauteur de la partie de la boule qui est en dehors de l'eau a 3,125 pouces. Trouvez, en pouces, le rayon de la boule.

**PROBLÈME D'ARITHMÉTIQUE.**

Une personne achète, pour revendre ensuite, 25 douzaines d'œufs à 10 sous la douz. et 25 douzaines à 12 sous ; 435 livres de beurre à 12 centins, et 324 à 13½ centins, et 27 couples de poulets à 2s. 4d. Elle donne \$4.45 pour le transport, et perd 2½ douz. d'œufs de 10 sous et 3½ douz. d'œufs de 12 sous. Trouvez le profit net que fait cette personne, en revendant tout ce qui lui reste à 15 pour cent de plus qu'elle n'a payé.

**AVIS OFFICIELS.**



LIVRES APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le Conseil de l'Instruction Publique du Bas-Canada, à sa réunion du 10 de novembre dernier, a approuvé les livres dont suivent les titres. Cette approbation a été confirmée par Son Excellence, le Gouverneur Général, par minute en Conseil du 5 de décembre dernier.

(Sur le rapport du comité des livres.)

- 10. Dictionnaire Classique de Bénard, édition de 1863.
- 20. Réponses aux programmes de pédagogie et d'agriculture, nouvelle édition, en français et en anglais, par M. Jean Langevin, prêtre.

(Sur le rapport des membres catholiques du même comité.)

- 30. The Metropolitan Illustrated Speller ; édition de 1861. D. et J. Sadlier et Cie., éditeurs.
- 40. The Metropolitan Speller and Pictorial Definer, with relative and associated words ; édition de 1860. Mêmes éditeurs.
- 50. The Metropolitan First Reader, in prose and verse ; édition de 1860. Mêmes éditeurs.
- 60. The Metropolitan Second Reader, in prose and verse ; édition de 1860. Mêmes éditeurs.
- 70. The Metropolitan Third Reader, in prose and verse ; édition de 1861. Mêmes éditeurs.
- 80. The Metropolitan Fourth Reader, compiled for the use of colleges, academies and the higher classes of select and parish schools ; édition de 1861. Mêmes éditeurs.

Ce dernier livre, (*Fourth Reader*), n'a été approuvé que sous la réserve de certains changements indiqués.

LOUIS GIARD,  
 Secrétaire-Archiviste.

**NOMINATIONS.**

**EXAMINATEUR.**

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, par minute en conseil du 15 de décembre dernier, de nommer Sévère Dumoulin, Ecuyer, membre du Bureau des Examineurs de Trois-Rivières, en remplacement de John Whiteford, Ecuyer, absent.

**COMMISSAIRES D'ÉCOLE.**

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en conseil du 15 de décembre dernier, approuver les nominations suivantes savoir :

- Comté de Charlevoix.—Petite-Rivière : MM. Ismaël Lavoie, Télésephre Lavoie, Léon Lavoie, François Simard et Elzéar Tremblay.
- Comté de l'Outaouais.—Hull : M. John Ferris.
- Comté de Richelieu.—Paroisse de Sorel : M. Augustin Lavallée.
- Comté de Témiscouata.—St. George de Cacoua : M. Célestin Saindon.
- Comté de St. Maurice.—St. Etienne : Jean-Baptiste Beauchemin, Ecuyer.

**SYNDICS D'ÉCOLES DISSIDENTES.**

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en conseil du 15 de décembre dernier, approuver les nominations suivantes ; savoir :

- Comté de Napierville.—St. Michel-Archange : MM. David Forrester, William Forrester et John Forrester.
- Comté des Deux-Montagnes.—St. Joseph : MM. Robert Walker, James Walker et Hugh McCole.

DIPLÔMES ACCORDÉS PAR L'ÉCOLE NORMALE LAVAL, DEPUIS LE MOIS DE  
JUILLET DERNIER.

Pour écoles modèles, F. et A.—MM. Pierre Giroux et Elzéar Octave  
Ouellet.

Pour écoles élémentaires, F. et A.—Mlle. Caroline Dufresne.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

Diplôme d'écoles élémentaires de 2<sup>ème</sup> classe, F. : Mlle. Marie Rose  
Marier.

Oct. le 4 août, 1863.

Diplôme d'écoles élémentaires de 1<sup>ère</sup> classe, F. : M. Louis Napoléon  
Lecoq.

Oct. le 6 août, 1863.

F. X. VALADE.  
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DE MONTRÉAL.

Diplômes d'académies de 1<sup>ère</sup> classe, A. : MM. John J. MacLaren et J.  
C. Edward Roberts.

Diplômes d'écoles modèles, 1<sup>ère</sup> classe, A. : MM. William Cairns,  
James McGregor, John Rollit et Isaac W. Wallace.

2<sup>ème</sup> classe, A. : M. Andrew J. Kay.

Diplômes d'écoles élémentaires, 1<sup>ère</sup> classe, F. : M. Edouard Roy.

1<sup>ère</sup> classe, A. : MM. James Crothers, John Long, Melles. Margaret  
Crothers et Martha McMartin.

2<sup>ème</sup> classe, A. : M. Thomas Barton, Melles. Sarah Ann Brown, Ca-  
tharine C. Clarke, Marion R. Dalgleish, Sarah Dalgleish, Ann Gibson,  
Eliza Holland, Jessie Home, Mary Ann McGarrigle, Ann McLean et Is-  
abella Mathieson.

Oct. le 7 nov. 1863, (séance ajournée).

T. A. GINSON,  
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE KAMOURASKA.

Diplômes d'écoles élémentaires, 1<sup>ère</sup> classe, F., et 2<sup>ème</sup> classe, A. :  
Mlle Justine Gagnon.

2<sup>ème</sup> classe, F. : Melles Marie Justine Letellier et Célarine St. Onge.

Oct. le 3 nov., 1863.

P. DUMAIS,  
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

Diplômes d'écoles élémentaires, 2<sup>ème</sup> classe, F. : M. Edmond Bernard  
et Mlle. Marie Céline Canac dit Marquis.

2<sup>ème</sup> classe, A. : Mlle Mary Ann Fahy.

Oct. le 1<sup>er</sup> déc., 1863, (séance ajournée).

N. LACASSE,  
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE PONTIAC.

Diplômes d'écoles élémentaires, 1<sup>ère</sup> classe, A. : MM. Archibald Car-  
son et Joseph Tatton.

2<sup>ème</sup> classe, A. : MM. Charles Campbell, Thomas Donaldson et George  
Hodgins.

Oct. le 17 nov., 1863, (séance ajournée).

OVIDE LeBLANC,  
Secrétaire.

ON OFFERT A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

M. le Surintendant accuse avec reconnaissance réception de l'ouvrage  
suivant :

De MM. Dawson frères, Montréal : " A Practical Grammar of the  
French Language," par William J. Knapp, A. M., 1 vol.

AVIS AUX ASPIRANTS A L'ENSEIGNEMENT.

Le Bureau des Examineurs catholiques de Montréal tiendra sa  
séance trimestrielle le premier mardi de février prochain, à la Salle St.  
Michel, Ecole des Frères, rue Vitée, à 9 heures A. M.

Les aspirants à un diplôme devront se pourvoir de tous les documents  
requis, tels qu'extraits de baptême, certificats de moralité, et le tout  
conforme aux règlements du Conseil de l'Instruction Publique.

Par ordre,

F. X. VALADE.  
Secrétaire.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTRÉAL, (BAS-CANADA,) JANVIER, 1864.

### Enseignement Agricole.

La mesure adoptée par la Chambre d'Agriculture du Bas-  
Canada et dont nous empruntons l'exposé à la *Gazette des*  
*Campagnes*, est certainement, après l'établissement des  
écoles de Ste. Anne et de Ste. Thérèse, le pas le plus déci-  
sif que le pays ait fait dans la voie de l'enseignement agri-  
cole. Les écoles d'agriculture ne se soutiennent qu'au  
moyen de bourses accordées aux élèves; et la célèbre école  
de Grignon, elle-même, n'a guère d'autres élèves que les  
boursiers et les étrangers venus de toutes les parties de  
l'Europe et de l'Amérique.

La Chambre s'occupe, en outre, de préparer des program-  
mes pour l'examen des professeurs d'agriculture, et l'Exé-  
cutif a pris pour règle de n'accorder de subvention qu'aux  
écoles d'agriculture dont les professeurs auront obtenu un  
certificat de capacité.

Nous attirons particulièrement l'attention des autorités  
scolaires et des instituteurs sur les détails qui suivent. L'er-  
reur qui avait eu lieu au sujet du nombre des districts judi-  
ciaires a été réparée dans la dernière séance de la Chambre,  
et le nombre des bourses a été porté à vingt, dix pour  
chaque école.

" Depuis l'ouverture des écoles d'agriculture, tous ceux  
qui voulaient y entrer étaient abandonnés à leurs propres  
ressources. C'était d'abord une lutte en forme à soutenir  
contre plusieurs parents, beaucoup d'amis et tous les voisins.  
Mais cet obstacle renversé, il en restait un autre non moins  
sérieux, les frais de la pension et ceux de l'enseignement. La  
Chambre d'Agriculture vient de lever en partie cette  
difficulté.

" Dans une assemblée, tenue à Montréal le 16 décembre,  
elle a affecté une somme de \$950 à la création de dix-neuf  
bourses de \$50 chacune, une par chaque district judiciaire,  
en faveur des jeunes gens qui se sentiront disposés à profiter  
des bienfaits de l'enseignement agricole, pour se faire une  
position comme cultivateurs. Dix sont distribués à l'école  
Ste. Anne, neuf à celle de Ste. Thérèse.

" Les élèves choisiront l'école qu'ils voudront.

" Le choix des prétendants à ces bourses est laissé aux  
présidents des sociétés d'agriculture de chaque district. Si,  
d'ici au 15 mai prochain, les Présidents n'ont fait connaître  
leur choix à la Chambre d'Agriculture, celle-ci nommera  
elle-même les élèves boursiers, avant le 1<sup>er</sup> juillet.

" Ainsi, il n'y a pas de temps à perdre pour ceux qui  
désirent profiter des avantages offerts par la Chambre.  
Chacun doit s'adresser au président de la société d'agri-  
culture de son comté, faisant connaître son âge, son degré  
d'instruction et surtout justifier des moyens de se livrer à  
la culture de la terre, après la sortie de l'école, soit pour  
son propre compte, soit pour le compte d'un autre qui lui  
assurerait d'avance une ferme bien montée.

" Sans l'effet immédiat de l'exemple d'une culture rai-  
sonnée, l'enseignement reçu serait un coup manqué.

" La chambre d'agriculture n'a encore rien réglé quant  
aux conditions à exiger des aspirants. Elle a pensé sans  
doute que, pour le moment, il suffisait de s'en tenir aux  
conditions d'admission du programme de chaque école.  
Pour Ste. Anne, on se contente à la rigueur de la langue  
française apprise par principes, des quatre premières règles

de l'arithmétique, simples et composés, fractions et règles de trois. Il faut avoir au moins 16 ans. Nous disons à la rigueur, car on préférerait celui dont l'esprit aurait été cultivé par de plus fortes études, supposé que, d'ailleurs, il offrît les mêmes garanties de talents, de bon caractère et d'amour du travail surtout. Un jeune homme placé dans de telles conditions apprendra toujours bien plus vite qu'un autre possédant seulement une simple instruction primaire.

« Nous croyons savoir que, pour de bonnes raisons, la Chambre ne s'opposerait pas à ce qu'une bourse fut divisée en deux.

« Les bourses devraient pouvoir être retirées en tout temps si les titulaires venaient à démeriter. La Chambre trouvera sans doute à propos de faire une règle à ce sujet.

« Comme chacun des 20 districts judiciaires a droit à l'une de ces bourses, il n'y a pas de paroisse si petite, ni de village si pauvre ou si éloigné des grands centres, qui ne puisse prétendre à l'honneur d'envoyer un sujet à l'une de ces deux écoles. La chambre d'agriculture ne pouvait pas faire un acte plus équitable, puisque, représentant elle-même les intérêts agricoles de tout le Bas-Canada, elle offre un droit égal à toute sa population, sans distinction d'origine, ni de localité. »

**Le Calendrier de l'Instruction Publique.**

Nous adressons à nos lecteurs, avec les souhaits qui, pour être d'usage, n'en sont pas moins sincères, notre calendrier, que nous avons considérablement augmenté en y ajoutant des renseignements sur les Bureaux d'Examineurs, les Ecoles Normales, etc. Nous donnons, en même temps, la table et le couvert du volume de l'année 1863. Nous recommandons particulièrement l'usage du calendrier aux personnes chargées du fonctionnement de la loi des écoles, ou qui y prennent un intérêt direct. Un coup d'œil jeté à temps sur ses colonnes peut épargner bien des démarches, quelquefois même bien des dépenses.

**Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'École, pour les années 1861 et 1862.**

Extrait du rapport de M. l'Inspecteur BOIVIN, pour l'année 1861.

COMTÉS DE CHARLEVOIX ET SAGUENAY.

(Suite.)

Voulez-vous avoir des instituteurs qui remplissent leurs devoirs avec contentement ? entourez-les de tout le respect, de toute l'affection qu'ils méritent pour les services importants qu'il rendent à la jeunesse du pays.

État sommaire de l'éducation dans chaque municipalité du comté de Charlevoix :

1. *St. Fidèle.*—A trois écoles en activité, et toutes dirigées par des institutrices habiles.

Les maisons d'école sont malheureusement dans un mauvais état et manquent du matériel nécessaire ; cet état de choses n'est que la conséquence d'une dette contractée par la commission, il y a quelques années, et qui maintenant est presque éteinte. J'ose espérer qu'avec des finances plus en ordre, on pourra s'occuper de la réparation des maisons.

2. *Malbaie.*—Des difficultés entre les contribuables, au sujet du choix de deux sites d'école, ont longtemps entravé la marche des affaires scolaires dans cette municipalité. Maintenant qu'elles sont réglées, les choses vont prendre une autre tournure. Il y a sept écoles en activité dans cette municipalité, dont six sous contrôle et une indépendante. L'école modèle est sous la direction d'un maître capable, M. Octave Martin, qui enseigne avec assez de succès l'anglais, le français, ainsi que toutes les branches requises par la loi pour une école modèle. Il est, cependant, à regretter que M. Martin ait retardé jusqu'à présent d'adopter l'enseignement moni-

torial ; avec un aussi grand nombre d'élèves, ses progrès eussent été plus rapides.

L'école des filles fait peu de progrès ; j'ai cru cependant m'apercevoir, à ma dernière visite, qu'il y avait une meilleure discipline et plus de zèle de la part de la maîtresse. Le résultat de mes visites dans les autres écoles a été assez satisfaisant ; mais je dois mentionner ici particulièrement l'école tenue par Mlle. Marie Pacaud, tant pour sa bonne discipline que pour les progrès rapides qu'elle fait faire à ses élèves. Une nouvelle maison d'éducation est en construction : toutes les autres maisons sont dans un état convenable et pourvues d'un assez bon matériel.

Les finances de la corporation sont prospères.

3. *St. Agnès.*—Avant, lors de ma visite, quatre écoles en opération, toutes dirigées par des institutrices. Depuis cette époque, et sur ma recommandation, une d'elles a été congédiée à cause de son incapacité absolue. Les élèves ont fait des progrès satisfaisants dans deux de ces écoles. Il s'est élevé une grande difficulté dans cette municipalité, entre les contribuables et les commissaires d'un côté, et le secrétaire-trésorier de l'autre, au sujet des comptes de la corporation que le secrétaire était incapable de rendre. Je suis parvenu, non sans peine, à les débrouiller, et, par là, à rétablir l'harmonie.

Par cette reddition, les commissaires se trouvent à avoir une dette passive de \$200.00 ; mais, en augmentant la cotisation comme ils l'ont fait, cette dette sera bientôt éteinte.

4. *St. Irénée.*—Petite municipalité qui compte deux écoles élémentaires et une école modèle.

L'école modèle, établie en juillet dernier, grâce au zèle de M. l'abbé Mailley, est sous la direction d'une jeune institutrice formée à l'école normale Laval. Comme cette école, lors de ma visite, n'était en activité que depuis quelques jours, je ne puis rien en dire. L'école du second arrondissement est dirigée par une maîtresse habile, et les élèves font des progrès satisfaisants. Je ne puis, malheureusement, en dire autant de celle du troisième ; car cette institutrice est peu instruite et manque absolument de pratique. Les affaires monétaires sont prospères et bien administrées.

5. *Eboulements.*—Cette municipalité, outre une école indépendante, possède 5 écoles élémentaires et une modeste.

L'école modèle est, sans contredit, une des meilleures de mon district : elle est toujours sous la direction de M. Cléophas Côté. Cette école, qui ne compte que trois années d'existence, a déjà formé des jeunes gens qui ont subi avec avantage, devant le bureau des examinateurs de Québec, l'examen pour un brevet d'école élémentaire ; ils enseignent dans la municipalité et prendront, j'en suis certain, la méthode de l'excellent maître qui les a formés. L'école des filles, toujours dirigée par Mlle. Boudreau, fait aussi les plus grands progrès.

Je suis satisfait de la manière dont sont dirigées les autres écoles élémentaires ; mais je regrette d'avoir à dire que l'une d'elles manque du matériel nécessaire.

Les commissaires d'école ont retiré presque tous les arrérages qui leur étaient dus, et j'ai la satisfaction de constater que leurs affaires monétaires sont maintenant dans un état prospère.

6. *Settrington.*—Cette municipalité est nouvelle et pauvre ; une seule école, qui ne suffit pas aux besoins de la population, y est en activité ; et, jusqu'à présent, on s'est toujours opposé à l'établissement de la cotisation, seul moyen d'avoir d'autres écoles.

7. *St. Urbain.*—A quatre écoles en opération, trois sous contrôle et une indépendante.

M. Onésime Larouche dirige toujours, avec succès, l'école du premier arrondissement. Bien que l'institutrice qui dirige celle du second me paraisse dévouée, ses élèves font cependant peu de progrès, parce que la plupart manquent de livres, papier, etc.

L'institutrice du no. 3 s'acquitte de ses devoirs à la satisfaction des contribuables de cet arrondissement.

En général, je suis satisfait de l'état des choses dans cette municipalité, qui construit actuellement une nouvelle église ; ce qui ne l'empêche pas, malgré la gêne où elle se trouve, de faire encore honneur à ses affaires scolaires.

(À continuer.)

**Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.**

Paris, novembre et décembre, 1863.

FIGUER : La Terre et les Mers, 1 vol. in-8, Hachette.

C'est un volume de plus ajouté à la charmante collection que le compilateur de *l'Année Scientifique* a entrepris de publier pour vulgariser la



science, et ce livre, orné de 170 vignettes et de 20 cartes, est une digne continuation des *Sacants du Foyer* et de la *Terre avant le Déluge*.

GABRIEL FERRY : Les Révolutions du Mexique, 1 vol. Dentu.

Tout le monde a lu le *Courant des Bois* et les *Scènes de la Vie Mexicaine*, du même auteur. Les aventures destinées d'Irribide, de Rostamente et de Santa-Anna se prêtent mieux encore à la plume du romancier qu'à celle de l'historien : on, plutôt, leurs biographies sont des romans véritables, et nul ne pouvait mieux les écrire que M. Gabriel Ferry.

MIGNET : Eloges Historiques, 1 vol. in-8. Didier.

Les éloges qui forment ce volume ont été prononcés, à différentes époques, dans les séances annuelles et publiques de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, dont M. Mignet est le secrétaire perpétuel. Entre autres éloges, ce volume contient celles de la carrière de Jouffroy, de Schelling, de Hallam et de Lord Macaulay.

Dr HAILLY : Campagnes et stations sur les côtes de l'Amérique du Nord, 1 vol. in-18. Dentu. — Les Antilles Françaises en 1863 ; souvenirs et tableaux. Livraison du 15 de décembre de la *Revue des Deux-Mondes*.

Nous avons déjà parlé des Campagnes et Stations qui ont été publiées d'abord dans la *Revue*. Le nouveau travail de M. du Hailly est l'objet d'une critique assez vive par M. Melvil-Bloucourt, dans la *Revue du Monde Colonial*. M. du Hailly, comme presque tous les auteurs d'articles de ce genre, aurait commis des erreurs assez amusantes sur la géographie et l'éthnographie des Antilles : il ne faut, en général, lire ces esquisses que sous bénéfice d'inventaire. M. Melvil-Bloucourt commence, lui-même, une série d'articles qui aura pour titre : *Les scènes étonnantes de la vie coloniale*. Comme le Canada devra y figurer, nous attendons la critique à l'écrire.

Nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de l'extrait suivant du travail de M. du Hailly. Ils y verront que le nom d'*habitant*, qui portait encore nos colons, avait aussi été donné dans le principe aux planteurs des Antilles.

« C'est un curieux et touchant spectacle que celui de la vie coloniale dans quelques-unes de ces possessions d'outre-mer conservées en trop petit nombre à la France, et traitées par elle bien souvent avec un injuste dédain. Il n'est pas nécessaire d'être un bien grand économiste pour deviner que, sans exagérer l'importance des îles sur lesquelles nous voudrions rennir ici quelques souvenirs, il faut en tenir plus de compte assurément qu'on ne le fait aujourd'hui, ne fût-ce qu'en raison de l'indéfectible et profond attachement qui les unit à la métropole. Comme l'enfant que la mère sent tressaillir dans son sein, nos colonies des Antilles vivent de la vie de la mère-patrie, elles en sont le fidèle reflet; nulle part nos succès ne sont plus sincèrement acclamés, nos revers plus vivement sentis, et, loin de s'affaiblir avec le temps, le souvenir d'une commune origine semble y devenir d'année en année plus vivace. Ce n'est pas tout; indépendamment de considérations patriotiques qui touchent peu certains esprits, les Anilles françaises offrent un champ d'études d'un intérêt tout spécial. Ce riche archipel, où flottent les pavillons de toutes les nations maritimes d'Europe, offre aux divers systèmes de colonisation mis en œuvre de nos jours un théâtre sur lequel ils sont à même de se produire dans les conditions les plus propres à faciliter une comparaison équitable. A une époque où, grâce aux progrès de la science économique, toutes les doctrines coloniales sont en voie de métamorphose, cette comparaison ne saurait être inopportune, et le résultat, on va le voir, n'a rien de décourageant pour nous.

« Aller aux îles!... c'était jadis l'expression consacrée, et Dieu sait le monde fantastique que nos caudilles mieux se représentaient au terme du voyage. Le paisible marchand du vieux Paris, qui du fond de son arrière-boutique voyait les riches produits d'outre-mer couvrir ses rayons enfumés, ne songeait pas sans une terreur peut-être secrètement mêlée d'envie aux étranges récits qui circulaient sur ces pays lointains : c'était le récit incessamment bravé, les merveilles de climats inconnus, la fortune pour qui triomphait de ces épreuves; c'était par-dessus tout la fastueuse existence au sein de laquelle le planteur créole apparaissait comme le héros d'un conte de fées. Alors le luxe des colonies était sans bornes; pour elles, la métropole tissait ses étoffes les plus précieuses, ciselaient ses bijoux les plus exquis, et dans la petite ville de Saint-Pierre-Martinique, surnommée le Paris des Antilles, l'opulence ne se mesurait qu'à la prodigalité. Cette brillante auréole a singulièrement pâli. La vapeur a si bien supprimé le prestige de l'éloignement, que cette terrible traversée, dont un testament était la préface obligatoire, n'est plus désormais qu'une promenade de douze jours en été, de quinze en hiver. On ne va plus guère chercher fortune aux îles, et quant à envier le sort des colons, c'est ce dont assurément nul ne s'avise. L'œuvre il est elles ne sont pourtant aujourd'hui ni moins fécondes en promesses d'avenir, ni moins richement payées de leur éternelle verdure qu'aux plus beaux jours du siècle dernier. Elles sont encore prêtes à faire, quand nous le voudrions bien, la fortune de qui attacherait son sort au leur; c'est nous qui avons changé, non pas elles, et il y a plus que de l'injustice à les rendre responsables des mésaventures économiques dont nous nous sommes volontairement faits les victimes. Est-ce leur faute si, après les avoir enfermés deux siècles dans les serres chaudes de la protection, nous les avons brusquement transportées au grand air, en nous bornant à leur donner pour médecin soit une émigration coûteuse, soit un crédit foncier un peu trop illusoire, soit toute autre mesure aussi incomplète?

Puis, lorsqu'à chaque nouveau topique les doléances recommencent, on en conclut qu'il est dans la nature créée de se plaindre, et l'on ne s'en inquiète pas autrement. Aux yeux de combien de personnes d'ailleurs ces deux mots ne sont-ils qu'un insignifiant royaume de Barataria, où l'on continue à fabriquer par habitude un sucre qui a la métropole achète presque par charité? Pour moi, après trois années de vie coloniale, je vois en eux deux départements appelés à compter parmi les plus riches territoires de France. Il ne s'agit pour cela que de retrouver dans des conditions normales de liberté industrielle le développement qu'ils ont dû jadis aux faciles avantages d'un régime abusif.

« C'est dans les campagnes, loin des villes, qu'il faut aller chercher la vie coloniale, si l'on veut en saisir la physiologie vraiment originale. Un monde à part s'y révèle des les premiers pas. En France les nombreux villages qui servent de centres agricoles rappellent à l'esprit et le temps de la féodalité et l'obligation de se réunir en groupes pour se défendre pendant des siècles de barbarie. Il en fut autrement dans nos îles. La crainte des luttes intérieures ne tarda pas à disparaître avec les Caraïbes aborigènes, et chaque colon pouvait librement s'établir et s'organiser sur le terrain qui lui était concédé, les rares villages qui se créèrent se virent en quelque sorte nées d'avance. Presque en même temps l'esclavage vint donner une forme définitive à cette existence à la fois agricole et manufacturière. Bien que sur toute l'étendue de l'habitation c'est le nom que l'on donnait à ces domaines, dont le possesseur s'appelait *habitant*, l'autorité du maître fut plus absolue que ne l'était au moyen âge celle du baron sur ses vassaux, ce n'était pas la féodalité, si hiérarchique au sein de ses désordres, mais plutôt une sorte d'autocratie patriarcale, dont nos sociétés européennes n'ont eue aucun exemple, et qui, tantôt pronée avec excès, tantôt calomniée entre mesure, ne manquait pourtant ni de mérite propre ni d'une certaine grandeur. Un groupe de chaudières ou de cases à negres éparpillées seulement entre des touffes de bananiers; sur un plateau voisin, la maison principale; plus bas, la sucrerie et les ateliers qui en dépendent; tout autour, de vastes champs d'un vert pâle dominés par de poissantes montagnes chargées de forêts, tel est le tableau matériel de cette existence, tel est le coup d'œil général de la campagne de nos Antilles. Pénétrons dans une de ces habitations où s'élabore la fortune coloniale. L'hospitalité y est traditionnelle, et les révolutions ne changent rien sous ce rapport.

« Pour l'Européen habitué à voir l'agriculture, sinon dédaignée, du moins généralement abandonnée à des mains rustiques, ce sera une première surprise que de rencontrer un propriétaire scrupuleusement civilisé et d'une distinction, d'une urbanité de manières dont se préoccupent peu nos fermiers de la Beauce ou de la Brie. C'est que l'habitant est tout à la fois agriculteur, industriel et manufacturier. Outre les qualités naturelles qui lui sont nécessaires pour diriger un personnel nombreux, sa fabrication sucrière exige un ensemble assez étendu de connaissances acquises, où souvent la théorie vient se mêler à la pratique. On s'est longtemps représenté en France le planteur de nos colonies comme un type de mollesse et d'indolence, comme un maître égoïste s'enrichissant sans remords du travail d'autrui. Que le despotisme autorisé par l'esclavage ait eu ses abus, c'est ce que nul ne nie, car l'omnipotence est le pire écueil de notre nature. Il est probable pourtant que ces abus ont été exagérés, et que l'on y a souvent pris l'exception pour la règle; l'intérêt de bien entendre le maître en est la meilleure preuve. Quant au reproche de mollesse et d'oisiveté, de tout temps il a dû être peu fondé, et sous ce rapport la vie de l'habitant devait être un siècle dernier fort semblable à ce que nous voyons de nos jours. Se lever avec le soleil, le devancer même souvent, ne rentrer qu'après avoir fait le tour de la propriété pour suivre le développement de chaque plantation de cannes, passer de longues heures à la sucrerie, au moulin ou devant les chaudières, surveiller des travaux d'entretien, des réparations sans cesse renaissantes, ne négliger en un mot aucun des cent détails d'une exploitation toujours complexe alors même que l'échelle en est restreinte, tel est le programme d'une journée qui n'est assurément pas celle d'un oisif. Et cette surveillance incessante est de première nécessité; on ne s'en aperçoit que trop en comparant l'habitation sur laquelle plane l'œil du maître avec celle où trônent négligemment un régisseur insouciant. En revanche, s'il est vrai de dire que rien n'attache comme la terre, nulle part ce d'eton n'est plus vrai que pour ces habitations qui résument l'histoire d'une famille, les splendeurs du passé, les affections du présent, les espérances de l'avenir. On peut les quitter, on les quitte même trop souvent, mais il est rare que l'on n'y revienne pas. On voit des créoles heureux de retrouver la vie d'habitant après avoir dépensé dans les salons de Paris les dix meilleures années de leur jeunesse. D'autres, avec une fortune plus que suffisante, remettent d'année en année leur départ définitif pour la France, et finissent par ne plus partir du tout, ou à peine ont-ils touché l'Europe qu'ils regrettent déjà la colonie. D'autres enfin vont jusqu'à abandonner leurs intérêts dans la métropole pour venir aux îles remettre en valeur quelque propriété patrimoniale.

L'ECONOMISTE FRANÇAIS: Cet organe des colonies françaises va doubler sa publicité et devenir hebdomadaire. L'abonnement est de 25 fr. par année, pour l'étranger. On s'abonne à Montréal, chez M. Roland; à Québec, chez M. T. E. Roy.

L'Economiste ne néglige point notre pays, et s'en occupe plus spécialement que ne le fait aucune autre publication du continent européen. Nos journaux en ont reproduit dernièrement deux articles très-remar-

quables, l'un de M. Onésime Reclus, sur l'émigration française au Canada; l'autre de M. Rameau, sur la politique canadienne.

Québec, janvier, 1864.

**DRAPEAU :** Etude sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans, (1851 à 1861), constatant les progrès des défections, de l'ouverture des chemins de colonisation et des développements de la population canadienne-française, par Stanislas Drapeau, agent de colonisation et promoteur des sociétés de secours; 506 p. in-8, et 2 cartes géographiques. Léger Brousseau.

Nous n'avons ni le temps, ni les moyens, de constater, en toutes choses, l'exactitude de l'ouvrage que nous avons sous les yeux; mais, cette réserve faite, (et elle est importante quand il s'agit d'un travail de cette nature) nous devons dire que le plan nous en a paru singulièrement habile, et que l'entreprise en elle-même nous a vivement frappé par son importance et son utilité.

Il y a, dans tout le livre, une méthode, une proportion et un arrangement dignes d'éloge. L'auteur a su être intéressant et complet sans être prolixe, concis sans être obscur. Non-seulement il a restreint dans ses divers chapitres, un compte-rendu des progrès opérés depuis les dix dernières années dans la colonisation; mais il a résumé, pour chaque comté, *histoire et la statistique de ses établissements, anciens ou nouveaux*, passant plus légèrement sur ce qui avait moins d'actualité; mais donnant toujours, dans un cadre plus ou moins restreint, un tableau de toutes les paroisses, tant au point de vue de la production agricole qu'à celui de la topographie, de la population, de la propriété mobilière et des institutions religieuses, littéraires et sociales. Ce travail est fait avec un esprit tout patriotique, et les développements de la population franco-canadienne à travers les obstacles qui l'entravaient y sont tracés avec intelligence et avec amour.

M. Drapeau a divisé le Bas-Canada en sept régions, qu'il a étudiées séparément, quatre au sud du St. Laurent: la Gaspésie, la Région Est, la Région Centrale et la Région Ouest; trois au nord: la Région de l'O. Laouais et du Nord de Montréal, celle du St. Maurice et la Région du Saguenay et du Labrador, qui comprend aussi Québec et ses environs. La description détaillée de chaque région est précédée d'une carte ou les cantons et les chemins de colonisation sont indiqués, et elle est suivie d'un résumé statistique et d'un tableau synoptique qui, dans une seule page, montre ses richesses agricoles et ses produits de tout genre, d'après le dernier recensement.

C'est, en un mot, ce recensement lui-même rendu attrayant et mis à la portée de tous, en même temps qu'il est accompagné d'un coup-d'œil rétrospectif et des observations qui peuvent donner de la vie et une signification à cette énorme masse de chiffres.

**LA SEMAINE :** Revue religieuse, pédagogique, littéraire et scientifique. Cette nouvelle publication a commencé avec l'année, et elle a pour rédacteurs MM. Lafrance, Thibault et Létourneau. M. Lafrance instituteur a déjà lu plusieurs études intéressantes dans les conférences de Québec; M. Thibault est professeur à l'École Normale Laval et M. Létourneau est un ancien élève de cet établissement. La *Semaine* est imprimé par M. G. Durveau; elle paraît chaque samedi, et le prix d'abonnement est d'une piastre par année, payable d'avance. N'oublions point d'ajouter que la partie religieuse est sous la surveillance d'un maître éminent, qui en revoit tous les articles.

**LE FOYER CANADIEN :** Une jolie pièce de vers de M. Garneau, fils, une satire de M. Boucher, une charmante romance de M. Blain de St. Aubin, ouvrent la nouvelle année de ce recueil. Elles sont suivies de *Jean Rivard, économiste*, par M. Lajoie. Tous ceux qui ont lu *Jean Rivard, déficheur*, voudront renouveler connaissance avec ce brave garçon, que nous ne soupçonnions pas, toutefois, de continuer Adam Smith et Jean-Bte. Say. L'œuvre de M. Lajoie, nous l'avons déjà dit, indépendamment des hautes qualités littéraires qui la distinguent, est essentiellement patriotique et nationale.

Voici un type bien complet et dont les copies ne sont malheureusement que trop nombreuses:

"Mais un autre personnage, dont nous devons dire quelques mots, émigra aussi vers cette époque dans le canton de Bristol, sans toutefois prendre conseil de Jean Rivard.

"Il venait d'une des anciennes paroisses des bords du St. Laurent, d'où sans doute on l'avait vu partir sans regret, car il était difficile d'imaginer un être plus mauseux.

"C'était l'esprit de contradiction incarné, le génie de l'opposition en chair et en os.

"Quoiqu'il approchât de la cinquantaine, il n'avait encore rien fait pour lui-même, tous ses efforts ayant été employés à entraver les mesures des autres.

"Il avait gaspillé en procès un héritage qui eût suffi à le rendre indépendant sous le rapport de la fortune. Sa manie de plaider et de contredire l'avait fait surnommer depuis longtemps le *Plaidier* ou le *Plaidieur*, et on le désignait communément sous l'appellation de *Gen-dreau-le-Plaidieux*.

"Au lieu de se réformer en vieillissant, il devenait de plus en plus insupportable. Contrecarrer les desseins d'autrui, dénaturer les meilleures intentions, nuire à la réussite des projets les plus utiles, s'agiter, erier, tempêter, chaque fois qu'il s'agissait de quelqu'un ou de quelque chose, telle semblait être sa mission.

"Habileur de première force, il passait ses journées à dissertar à tort et à travers, sur la politique d'abord, puis sur les affaires locales et municipales, les affaires d'école, les affaires de fabrique, et si ces sujets lui faisaient défaut, tant pis pour les personnes, c'étaient elles qui passaient au sus de sa critique.

"Dans la paroisse où il demeurait avant d'émigrer à Bristol, il avait été pendant vingt ans en guerre avec ses voisins pour des questions de bornage, de *découvert*, de cours d'eau, pour de prétendus dommages causés par des animaux ou des vol d'iles, et pour mille autres réclamations que son esprit fertile se plaisait à inventer.

"Ces tracasseries, qui font le désespoir des gens paisibles, étaient pour lui une source de joissances.

"Il se trouvait là dans son élément.

"Une église à bâtir, un site à choisir, une évaluation à faire, un chemin public à tracer, une école à établir, des magistrats à faire nommer, des officiers de voierie à élire, toutes ces circonstances étaient autant de bonnes fortunes pour notre homme.

"Un fait assez curieux peut servir à faire comprendre jusqu'à quel point cet individu poussait l'esprit de contradiction.

"En quittant sa paroisse natale, où il avait réussi, on ne sait comment, à se faire élire conseiller municipal, il refusa de donner sa démission en disant à ses collègues: Je reviendrai peut-être; en tous cas, soyez avertis que je m'oppose à tout ce qui se fera dans le conseil en mon absence.

"C'était là l'homme que Jean Rivard allait avoir à combattre."

Nous sommes certain que M. Lajoie ne manquera point de confondre *Gen-dreau-le-Plaidieur*. Mais qui nous délivrera de toute l'eng-ance?

Les vers de M. Garneau sont très remarquables. Si nous osons nous permettre quelques mots de critique, nous nous en prendrions peut-être aux vers tout pénétrés de leur pure, et à la pensée prompte à jouer comme une hirondelle de grève; mais la pièce est, du reste, si harmonieuse, elle contient un si grand nombre de stances irréprochables, que nous nous inclinons poliment devant ces fantaisies de la muse canadienne. Nous ne sommes point de ceux que les hardieses poétiques scandalisent facilement; ainsi, nous défendons volontiers, quoiqu'on en puisse dire, et la forêt que les orages jettent dans de blanches fureurs, et les boulevards aux longs fûts de marbre qui, à l'aube, ont l'air des rosiers. Tant mieux pour le promeneur matinal. Il faut espérer cependant que nos jeunes poètes n'iront point trop loin dans les sentiers que fréquente Louis Bouilhet, Charles Baudelaire, Leconte de Lisle et les autres lauréats de la *Revue Contemporaine*.

**LES SOURCES CANADIENNES :** La livraison de janvier renferme une élégie de M. Taché, que nous reproduisons, et des souvenirs de voyage de M. Bourassa. Madel a réellement existé, et l'on se rappelle encore dans une de nos paroisses la *Chanteuse du Cloître*. M. Taché s'est écrit la légende avec grâce et simplicité, soit qu'il le fasse en prose, soit qu'il emprunte le langage des dieux.

Montréal, janvier, 1864.

**DANZEREAU :** Annales Historiques du Collège de l'Assomption, depuis sa fondation, 1ère livraison, 44 p. Senécal.

Ce travail est principalement rédigé sur des mémoires de M. l'Abbé Poulin et de M. l'Inspecteur Dorval, anciens élèves de cette maison. Il serait à souhaiter que chaque maison d'éducation recueillît les faits les plus intéressants de ses annales, et l'idée qui a inspiré cette publication mérite toutes les sympathies de cette classe nombreuse qui, chez nous, doit son élévation sociale à nos collègues et aux sacrifices que se sont imposés leurs généreux fondateurs. M. DanzerEAU rend un juste tribut d'hommages au Dr. Meilleur et à M. Labelle, qui ont doté le pays d'un de ses établissements les plus importants.

**L'ANNÉE RELIGIEUSE DE MONTRÉAL,** 88 p. in-8. Plinguet et Laplante. C'est la troisième année de cet utile recueil. Outre les renseignements ordinaires, on y trouve un compte-rendu de la démonstration qui a eu lieu à l'anniversaire de la naissance de Mgr. l'Evêque de Montréal et une notice historique sur la paroisse de Laprairie.

**L'ECHO DE CABINET DE LECTURE PAROISSIAL,** revue religieuse, scientifique, historique, littéraire et artistique. Cette publication, dont M. Royal était le propriétaire et le rédacteur-en-chef, est passée en d'autres mains, et la rédaction en a été confiée à M. Achille Belle. La première livraison du 6e volume renferme, entre autres choses, un article sur les Trappistes en Canada et une très-jolie pièce de vers, intitulée: *Joyage à Québec*. *L'Echo* paraîtra, comme par le passé, tous les quinze jours, et l'abonnement est réduit à \$1 par année.

**THE CANADIAN PATRIOT,** 64 p. in-8. Bockett; \$1 par année. Tel est le nom d'une nouvelle publication mensuelle anglaise, qui commence avec l'année.

**LES BEAUX-ARTS :** Cette publication commence son second volume par une livraison de 16 pages de texte et de deux pages de musique. L'amélioration dans la typographie, dans le papier et l'augmentation du nombre de pages justifient l'élévation de l'abonnement à \$2. On voit que le cadre de notre presse périodique se complète rapidement. Nous n'aurons bientôt plus rien à envier aux autres pays sous le rapport du nombre et de la variété des publications. Le tout se trouve couronné par l'apparition de la *Revue Canadienne*, dont nous espérons pouvoir

analyser la première livraison dans notre prochain numéro, et qui, en attendant, par la hardiesse de l'entreprise au point de vue du succès matériel, et par le mérite bien connu de ses directeurs, a droit à nos plus vives sympathies.

### Petite Revue Mensuelle.

Il y a longtemps qu'une année ne s'est ouverte sous d'aussi formidables auspices. L'année 1863 n'a vu finir aucune des guerres, aucune des mésintelligence dont elle avait hérité de 1862, et elle les a légués à son successeur avec de nouvelles discordes. "La Pologne, dit M. Gaillardet dans sa correspondance du *Courrier des Etats-Unis*, lutte toujours contre son puissant adversaire; mais elle agonise et n'a à espérer aucun secours efficace des peuples qui sympathisent le plus avec elle. L'Italie du Nord n'a pu encore assimiler complètement l'Italie Méridionale; le brigandage et l'anarchie désolent toujours Naples et la Sicile; les Français continuent d'occuper Rome, et les Autrichiens de garder Venise. Le Danemark et l'Allemagne sont sur le point d'en venir aux mains, et la diplomatie ne sait comment conjurer ce conflit, qui peut mettre le feu à l'Europe entière. L'Angleterre n'est pas la puissance que cette perspective effraie le moins. Elle ne sait pour qu'elle prendre parti, car elle voit le beau-frère de la reine, et le beau-père de sa fille, c'est-à-dire, le Duc de Saxe-Cobourg et le Roi de Prusse, près de croiser la bayonnette avec le père de la Princesse de Galles, femme de l'héritier présomptif de la couronne britannique. Cette situation embarrassée fort l'Angleterre. Elle craint d'autant plus d'être entraînée dans une guerre européenne, qu'elle bataille déjà en Chine, au Japon, dans les Indes, dans la Nouvelle-Zélande, un peu partout. Ce serait-elle, s'écrie le *Times*, si la guerre civile allait cesser en Amérique! Les Américains assailliraient de récriminations et d'exigences leur cousin John Bull, dont ni le Nord, ni le Sud, n'ont eu à se louer."

Le cabinet anglais n'a point non plus resserré, il s'en faut, les liens déjà très-lâches de l'alliance française, par la réponse carrément négative qu'il a donnée à l'invitation de l'empereur. Les journaux, tant officiels qu'officieux, ces derniers surtout, se montrent de fort mauvaise humeur et annoncent que l'on tâchera de se passer, cette fois, d'alliés aussi peu aimables. L'empereur a profité des suggestions que faisait le roi de Prusse, pour déclarer qu'il n'avait aucune objection à ce que le congrès auquel toutes les autres puissances ont consenti, sous diverses réserves, fût précédé de correspondances entre les ministres de tous les gouvernements. L'Autriche, quoique pas aussi formellement que l'Angleterre, a repoussé les propositions de Napoléon III, qui, malgré cela, paraît croire à la paix, ou feint d'y croire. Sa réponse à l'adresse du Sénat et son allocution du premier de janvier ont été également rassurantes. L'échange de notes diplomatiques préalable qui se fait maintenant amènera-t-il quelque résultat? C'est ce dont il est permis de douter, lorsqu'on considère les immenses difficultés dont sont entourées toutes les questions en litige, et surtout lorsqu'on songe qu'à un moment donné les plus minces en apparence peuvent devenir les plus formidables en réalité. Lord Palmerston, qui est le *vil*, l'homme d'esprit par excellence du cabinet britannique, a fort bien exprimé ces subites transformations, en disant que la torche de la Pologne n'avait pas encore mis le feu aux poudres; mais que l'allumette du Danemark menaçait de tout faire sauter.

C'est grâce aux exigences progressives de l'Allemagne que le conflit danois en est venu à cette crise. Elle ne demandait d'abord que le retrait de la patente du 30 mars; cette patente est abrogée. De suite, elle décrète l'exécution fédérale; le Danemark retire ses troupes. Aujourd'hui, non contente de voir le Holstein acclamer le duc d'Augustenbourg, elle s'attaque au Schleswig, terre danoise, qu'elle menace d'envahir. Car ce n'était que comme duc du Holstein que le roi ou gouverneur des deux autres duchés; l'Allemagne pouvait dire alors qu'elle s'en prenait au duc et non pas au souverain. Aujourd'hui, c'est au roi de Danemark qu'elle en veut; et l'Angleterre, qui n'a point voulu d'un congrès européen pour la Pologne, sollicite des conférences à Londres pour la question danoise.

Quelques sombres voiles qu'on ait jetés sur l'avenir l'année 1863, elle n'a pas laissé de donner au monde des compensations sous plusieurs points de vue. La question de l'isthme de Suez, si importante pour la civilisation de l'extrême Orient, a fait de très-grands progrès. Le canal, dû à l'énergie et à la persévérance de M. de Lesseps, est très-avancé, et, si ce n'était des querelles que la Porte lui a suscitées avec une rare mauvaise foi, on pourrait espérer voir, dans le cours de l'année, cette grande œuvre couronnée d'un plein succès. Une question qui fait le pendant de celle-ci a été agitée et dans le monde scientifique et dans celui des capitalistes, c'est celle de la canalisation de l'isthme de Darien. Une grande découverte géographique, dont les difficultés avaient depuis longtemps tenu la science en échec, a été aussi accomplie l'année dernière: on peut dire que l'on connaît aujourd'hui, sinon la source, du moins les sources du Nil. Enfin, la science de la navigation aérienne, problème encore plus difficile, semble à la veille d'être résolu. Comme d'autres matières nous ont empêché, dans le cours de l'année, de tenir nos lecteurs au courant de ces divers sujets, nous allons leur consacrer aujourd'hui quelques lignes; cette revue complètera ainsi ce qui manquait à l'ensemble de celles de notre dernier volume.

La nature paraît n'avoir laissé les deux isthmes de Suez et de Panama comme obstacles à la circumnavigation directe du globe, que pour offrir

à l'homme le mérite de les faire disparaître. Il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur une carte pour être frappé du peu d'importance relative des deux langues de terre, dont l'une joint l'Afrique à l'Asie en barant à l'Europe le passage des Indes, et dont l'autre unit les deux Amériques en obstruant l'autre route vers l'extrême Orient, si longtemps cherchée et dont l'idée a été la cause première de la découverte du Nouveau-Monde. Sans doute que ce qui paraît peu de chose sur une carte ou un globe, est cependant encore assez formidable. L'isthme de Panama, surtout, à raison de l'élévation des terres où origine la chaîne des Cordillères, présente des difficultés assez grandes; et les sables des déserts de Suez ne sont pas non plus bien faciles à couler; ni l'une ni l'autre de ces entreprises n'était, cependant, au-dessus des forces matérielles ni des capitaux dont dispose, depuis longtemps, le monde civilisé. Mais c'est qu'il y a quelque chose de plus difficile à vaincre que les montagnes et les déserts: ce sont les jalousies et les défiances des grandes puissances. Nulle ne veut laisser aux autres ces deux clefs de la navigation de l'univers; et toutes ne sauraient, ou, du moins, n'ont pu jusqu'ici s'entendre pour s'en partager l'usage.

Quoiqu'il ait affecté de nommer l'association qu'il a fondée pour sa vaste entreprise, "La Compagnie Universelle," et qu'il ait fait appel aux capitaux de toutes les nations, M. de Lesseps n'en a pas moins rencontré, de la part de l'Angleterre, la plus vive opposition. Au moment où l'on apprenait le succès d'une partie considérable de cette œuvre gigantesque, une consultation, signée par trois des plus célèbres jurisconsultes de Paris, se publiait en faveur du Pacha d'Egypte, qui veut tout simplement s'emparer de l'entreprise.

Voici en quoi consiste le triomphe matériel que vient de remporter M. de Lesseps. Plusieurs grands lacs s'étendent de Suez à Port Saïd. On prétend même que, dans des temps très-anciens, les deux mers communiquaient directement. Le lac Timsah se trouve à mi-distance. La Compagnie, outre son grand canal maritime, avait entrepris un canal d'eau douce, du Caire, sur le Nil, au lac Timsah, et, de là, à Suez. Une semblable voie, dont on trouve encore des vestiges, existait dans l'antiquité. Le nouveau canal est fini, et l'eau a coulé du Nil à la mer Rouge! "Notre siècle, dit à ce sujet M. Noirat, n'aura plus rien à envier à celui des Pharaons; car les barques qui voguent actuellement sur le Nil ne sont, sans doute, pas bien inférieures, comme tonnage, à celles de Nécho ou des Pharaons. Le moindre pêcheur, de nos jours, voudrait à peine confier sa vie au frêle esquif qui portait César et sa fortune."

Quant à l'entreprise principale, elle avance à grands pas dans toutes ses parties: car le travail se fait par section et simultanément.

N'est-il pas étonnant que l'année où le Nil a été rejoint à la mer Rouge, ait vu aussi la découverte des sources de ce fleuve, si fameux dans l'histoire? Ce dernier événement est raconté et habilement commenté dans la *Revue Géographique du Tour du Monde*, dont nous commençons aujourd'hui la reproduction, et nous renvoyons nos lecteurs à ce travail, plein d'intérêt.

Longtemps avant que l'Egypte fût devenue la nourrice de l'Italie, le Nil avait éveillé la curiosité des rois et des savants. Psammétique, le fondateur de la 26<sup>e</sup> dynastie, essaya, mais sans succès, d'organiser une expédition jusqu'aux sources présumées du fleuve. Cambyses reprit le projet de Psammétique; l'insuccès de sa campagne contre l'Ethiopie l'arrêta au début de l'entreprise. Alexandre, en même temps qu'il faisait explorer l'Océan Indien, songea au Nil; la découverte de ses sources était un des mille projets de ce vaste génie. César passa plusieurs nuits de suite avec les prêtres de l'Egypte, espérant leur arracher un secret qu'ils ignoraient eux-mêmes. On connaît la brillante campagne de Bonaparte en Egypte, la fondation de l'Institut du Caire, les travaux des savants dont il s'était fait accompagner. "Le Nil, dit la *Revue Contemporaine*, a donc eu le singulier privilège d'éveiller et de déjouer la curiosité d'Alexandre, de César et de Napoléon."

Mais enfin ce problème n'était point insoluble, il n'y avait que de grandes difficultés à surmonter. En est-il de même du problème de la navigation aérienne?

Ce n'est point, on le sait, l'aérostat tel que nous le connaissons qui peut donner la solution. L'aéro-nef, c'est-à-dire le ballon, qui se dirige lui-même, reste encore à inventer. Aussi, Nadar n'a-t-il voulu faire autre chose, par son ballon monstre, que d'attirer l'attention et se procurer l'argent nécessaire pour des expériences d'un genre tout différent.

Tous nos lecteurs connaissent les aventures heureuses et malheureuses du *Géant*; comment il s'éleva aux yeux des Parisiens tués en extase... ce qui est moins dangereux que de pèter en ballon; quelle niche charmante il fit aux douaniers de la frontière belge; comment il s'en allait se perdre dans les régions glaciales, s'il n'eût préféré redescendre humblement à terre dans le royaume de Hanovre, ce qui ne put se pratiquer sans de graves accidents, dont plusieurs des voyageurs se sentirent toute leur vie; mais ce qu'ils ne savent point, peut-être, c'est que le *Géant*, et son successeur l'*Aigle*, qui se prépare sur des dimensions plus colossales encore, seront peut-être les derniers des ballons.

On veut, en effet, en arriver tout simplement à supprimer le ballon: la chose est-elle possible? M. Babinet le croit; MM. d'Amécourt et de La Landelle l'assurent.

L'hélicoptère de M. de Ponton d'Amécourt est composé de trois hélices. Les deux premières se meuvent en sens contraire, car avec une seule hélice l'aéronaute eût été promptement étouffé par la rotation imprimée à la nef aérienne. La troisième hélice est verticale et sert à diriger l'appareil.

Le modèle-miniature fonctionne, dit-on, admirablement et s'élève de

lui-même dans l'air au moyen d'un ressort; mais on sait que cette force motrice ne saurait s'appliquer en grand. La difficulté consiste donc surtout dans le poids du moteur quelconque qu'il faudra adapter aux hélices. Les machines à vapeur ou à air comprimé, même en les construisant en aluminium, le plus léger des métaux, seraient encore trop pesantes. Pour nous, nous croyons que l'électro-magnétisme est destiné à donner la solution du problème, et nous croyons, de plus, que cet agent formidable est loin d'avoir dit son dernier mot dans les progrès de la science et de l'industrie.

Depuis longtemps, du reste, les *acro-nefs* ont occupé les mécaniciens et les savants. Le mécanicien Simon Stevens, ou Stevius, fut célébré dans un distique latin de Grotius, pour avoir inventé une voiture moitié aérostat, moitié bateau, digne de figurer parmi les constellations avec le navire Argo, conduit par Tiphys. Voici cette curiosité littéraire :

"Scandit aquas navis; curvus ruit aere pronus,  
Et merito deas; hic volat illa natat."

Ce que M. Pichot, de la *Revue Britannique*, traduit comme suit :

"Cette nef fend les eaux et ce char le nuage,  
On dit, avec raison, l'un vole et l'autre nage."

Nadar n'en eut le même honneur : on a fait pour lui un distique et un quatrain, que nous empruntons au même recueil.

"Jam tibi deficiat terra nec non maris iter,  
Divium imperium cum Jove Nadar habes."

La parodie du fameux distique de Virgile est excellente, et le quatrain suivant, pouvant servir d'adieu, n'est pas moins spirituel :

"Vous que jadis la foudre avait marqués au front,  
Fiers Titans, vous aurez enfin votre revanche;  
Un fils digne de vous, vengeur de votre affront,  
Escalade l'Olympe, à quatre heures dimanche."

Tels sont quelques-uns des grands événements scientifiques de l'année qui vient de s'écouler. Elle n'a pas été non plus sans ses grandes catastrophes. Le tremblement de terre de Manille est peut-être un des plus terribles, depuis celui de Lisbonne, par le nombre de victimes qu'il a faites, et l'incendie de l'ancienne église des Jémites à Santiago, au Chili, est un désastre dont les proportions sont presque aussi déplorables. Pres de trois mille personnes ont péri, et cela en partie par suite d'un vice de construction qui a été cause, en Canada, d'un sinistre du même genre, l'incendie du théâtre Saint-Louis, à Québec. On n'en a pas moins continué, et on n'en continuera pas moins peut-être, ici et ailleurs, à faire des portes qui ouvrent en dedans au lieu d'ouvrir en dehors, comme le voudrait le simple bon sens.

L'année 1863 a été, de plus, remarquable par le grand nombre d'illustrations qu'elle a vues disparaître. Il nous reste malheureusement encore beaucoup à ajouter aux nombreuses nécrologies que nous avons publiées dans le cours de l'année. L'Angleterre surtout a été fort maltraitée : Lord Lansdowne, Lord Normanby, Lord Lyndhurst et Lord Elgin, voilà pour l'aristocratie et le monde politique; Madame Trollope et Thackeray, voilà pour le monde des lettres; le Dr. Whateley, archevêque de Dublin, voilà pour l'église anglicane.

Lord Lansdowne avait 84 ans; il fut le collègue de Fox et l'adversaire de Pitt. Lord Normanby était presque aussi célèbre dans le monde littéraire que dans celui de la politique et de la diplomatie. Sa carrière, comme vice-roi d'Irlande, lui avait valu d'O'Connell cet éloge : *that he was the best Englishman Ireland had ever seen*. Il était ambassadeur à Paris lors du fameux coup d'état, et il a écrit, sur la France, des mémoires pleins d'intérêt. Il était âgé de 67 ans.

Né en 1772, à Boston, John Singleton Copley, depuis Lord Lyndhurst, était fils d'un artiste bien connu par son tableau de la Mort de Chatham. Son père l'amena en Angleterre à l'âge de 3 ans. Il étudia à Cambridge et se distingua au barreau, surtout par sa défense de Watson et de Thistlewood, accusés de haute trahison. On pincardait, à cette époque, sur les murs de Londres : "Copley et la Liberté!" Le jeune Copley n'en entra pas moins au parlement sous les auspices des torys, et ne tarda pas à devenir solliciteur général. Orateur éloquent et sarcastique, il se distinguait surtout, chaque année, par un discours où il faisait la revue de la session; il y avait foule ce soir-là, et c'était comme une fête annuelle qu'il donnait au profit de son parti et à la plus grande confusion de ses adversaires. En 1855, à l'âge de 84 ans, il fit, au sujet de la crise européenne, un de ses plus grands efforts oratoires. Son dernier discours fut, nous croyons, celui qu'il prononça, il y a deux ans, sur l'affaire du Trent. Il fut écouté, admiré et applaudi comme aurait pu l'être un orateur dans toute la vigueur de l'âge.

Le triste événement qui a enlevé Lord Elgin, lorsqu'il avait encore devant lui une si belle carrière, a causé, dans ce pays, une trop vive sensation pour que nous entreprenions de condenser sa biographie dans le peu d'espace qui nous reste. Nous la remettrons à une prochaine livraison, ainsi qu'une notice sur Mgr. Hughes, archevêque de New-York, décédé le 3 de janvier.

La plus grande perte que la France ait faite, en 1863, est sans contredit celle de M. Billault, le ministre que l'Empereur avait chargé de défendre sa politique dans le corps législatif et sur qui le gouvernement comptait pour se mesurer avec la nouvelle opposition, formidable par ses talents quoique insignifiante par le nombre. Cette mort, arrivée la veille de la

bataille, est une de ces grandes leçons sur l'unité des espérances humaines que la Providence nous ménage de temps à autre.

Auguste-Adolphe-Marie Billault naquit à Vannes, en Bretagne, en 1805. Avocat distingué et bâtonnier du barreau de sa province, il entra à la chambre des députés en 1837. Lors de l'avènement du ministère Thiers, en 1840, il remplit les fonctions nouvelles de sous-secrétaire d'Etat, charge qui fut bientôt supprimée. Il se fit inscrire au barreau de Paris et y plaida avec succès. Orateur de l'opposition, il fut surtout un des plus vifs adversaires du droit de visite, comme plus tard de l'indemnité Pritchard. Aux approches de la révolution de 1848, il ne voulut point cependant prendre part aux banquets réformistes.

A la constituante, M. Billault se plaça dans les rangs de la démocratie modérée. Après le coup d'état, il fut choisi pour le premier président du nouveau Corps législatif. Le 23 juillet 1854, il succéda à M. de Persigny comme ministre de l'intérieur et fut appelé au Sénat. Il en sortit le 8 février 1853 et y re-entra le 13 novembre 1859. M. Billault était, on le voit, un de ces hommes habiles qui professant des opinions modérées peuvent trouver leur place sous divers régimes, sans avoir trop de peine à faire. Corneille a tracé de lui, dans son *Livre des Orateurs*, le portrait suivant :

"Il est le plus remarquable de tous les nouveaux orateurs. S'il était plus précis, il serait comme Phocion, le bailli des discours de M. Guizot et cet autre Démosthènes. Lieutenant de M. Thiers, il aime à se divertir comme son général dans les pérégrinations. Ce n'est pas que M. Billault ne puisse être un jour un très-productif ministre de n'importe quelle branche du service public. Il n'est gêné du côté droit ni du côté gauche par aucun précédent. Il a ses petites entrées au Louvre sans y être ni échanson, ni panetier. Il joint des bonnes grâces de l'opposition sans qu'il lui faille approcher les doigts des charbons ardents du radicalisme. Il a la parole à tout, se porte en avant, bat en retraite, se jette sur les talus du chemin, et revient au lancé avec la même prestesse d'évolution. Ces sortes d'éloquence chauffées à une température moyenne sont encore après tout celles qui réussissent le mieux dans nos serres du monopole."

Enfin, pour nous mettre en règle avec la nécrologie canadienne de 1863, nous devons mentionner M. Dufresne, longtemps missionnaire au lac des Deux-Montagnes et très-versé dans les langues sauvages, M. Saint-Germain, curé de St. Laurent et fondateur de deux excellentes maisons d'éducation, le Colonel Wolf, ancien militaire, qui avait fait sous Wellington les campagnes de la Péninsule et fit les premières campagnes contre la foué à Valcartier, dont il fut un des pionniers; et M. Charles Tétu de la Rivière Ouelle. Homme généreux, industrieux et habile, M. Tétu montra, ce qui est plus grand qu'aucune autre chose, un noble courage dans l'infortune. C'est à lui qu'on doit la création de deux nouvelles industries, l'exploitation de l'huile de marsouin et l'emploi du cuir de ce cétacé à divers usages. Il obtint des prix aux expositions de Londres et de Paris pour ces utiles découvertes.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— La *Semaine* publie un compte-rendu d'une fête que les élèves de l'École Normale Laval ont donnée, le jour de la St. Jean, en l'honneur de leur digne Principal. M. le Grand-Vicaire Cazaux a bien voulu présider à cette séance littéraire et musicale, et il a félicité les élèves sur leurs succès.

— Décédée, au Noviciat des Sœurs de Jésus-Marie, à St. Joseph de la Pointe-Lévis, le 11 de décembre dernier, Mlle. Dulice Pénusse, âgée de 22 ans, ancienne élève de l'École Normale Laval, aussi distinguée par ses talents brillants que par son aimable caractère. Elle appartenait à la Société Ste. Marie. *Priez pour elle.*— *Communiqué.*

### BULLETIN DES SCIENCES.

— On nous écrit ce qui suit :

"La plante, dont la *Gazette des Campagnes* donne la gravure dans son numéro du 2 janvier, est le *Céanothe*, *Ceanothus Americanus*, L., (de *Keanothus*, nom grec d'une plante épineuse, donné par Linné à ce genre de plante;) elle est décrite dans la *Flore Canadienne* de l'Abbé Provancher, page 128. Voici ce qu'il en dit :

"C. d'Amérique, *C. Americanus*, L.—*Jersey Tea*; *Red Root*. Arbrisseau de 2-4 pieds, effilé, à branches cylindriques, rougeâtres, glabres. Feuilles ovales-acuminées, dentées, 3-nervées, pubescentes en dessous, deux plus longues que larges. Fleurs petites, blanches, en panicule, de l'aisselle des feuilles supérieures. Etamines renfermées dans les capuchons des pétales.—Canada, Floride; taillis, juin. La racine, grosse et rouge, donne une couleur nankin. *Les feuilles desséchées sont employées en guise de thé.*"

Cette plante est de la famille des Rhamnées, tandis que le thé est de la famille des Caméliacées.

"L'*American Agriculturist* de septembre dernier, le numéro même qui

donne la gravure dont la *Gazette* reproduit une copie fidèle, dit : " La plante en question est le *Ceanothus Americanus*, où le thé de New-Jersey, nom qui lui a été donné, sans doute, parce que l'on s'en est servi dans le New-Jersey, comme succédané du thé, pendant la guerre de l'indépendance."

" Dans son numéro de décembre dernier, l'*American Agriculturist* nous donne une gravure de la feuille du thé et aussi une de celle de la plante en question, afin de l'on puisse les comparer. " La compagnie américaine se vante de pouvoir livrer ce thé pour le prix de treize cents. Dans ce cas, la tentation est grande et les commerçants pourraient bien être tentés d'adultérer le thé importé, et c'est pour cela que nous donnons les gravures en question."

" Enfin, je lis, dans le numéro de janvier courant de l'*American Agriculturist*, le passage ou entre-filet suivant :

" *Thé de New-Jersey.*—Les feuilles de cette plante ont été tout récemment analysées par le Professeur Gibbs, et on n'a pu y trouver de *théine*, ni de substance analogue. Comme c'est de la *théine* que le thé tire toute sa valeur, l'on peut dire que la plante de New-Jersey n'est pas plus un succédané du thé que plusieurs autres plantes que l'on boit infusées. (*herb drink*)."

" P. S.—Voilà que mon affaire se complique. La plante de la *Gazette* pourrait bien être la *Spiraea salicifolia*, comme le dit un correspondant nouveau, qui cite l'abbé Provancher. La gravure donnée serait donc le *Ceanothus Américain*, et la plante trouvée en Canada, la *spirée à feuilles de saule*. Le port de la spirée est bien autre, d'après mes souvenirs, que celui du *Ceanothus*."

— On lit dans le *Moniteur de France* :

A la séance du 8 décembre (1863) M. le Baron de la Crosse, Sénateur, Secrétaire du Sénat Français, lit la lettre suivante :

{ "Château de Villejongis,  
10 novembre 1863.

" Monsieur le Président,

" J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence de la perte douloureuse que je viens de faire en la personne de M. le Marquis de Barbançois, mon père.

" Agrérez, Monsieur le Président, l'assurance des sentiments de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

" Votre très-humble et obéissant serviteur,

" MARQUIS DE BARBANÇOIS."

" M. le Président.—Je crois, MM. les Sénateurs, ne pas devoir laisser passer la lecture de cette lettre sans demander au Sénat d'enregistrer dans son procès-verbal les regrets qui lui sont inspirés par la mort de M. le Marquis de Barbançois, aimé de tous ici par la franchise et la loyauté de son caractère. S'il n'y a pas d'opposition, l'insertion aura lieu au procès-verbal."—Marques générales d'assentiment.

C'est à l'infatigable énergie et à l'activité persévérante de M. le Marquis de Barbançois, qui vient de mourir, qu'est due la revendication de la seigneurie du Sault Ste. Marie, en litige depuis près de quarante ans, procès qui a eu tant de retentissement depuis que l'honorable défunt était parvenu à le faire passer du Congrès devant les tribunaux des Etats-Unis, afin d'établir et de faire reconnaître la validité de ses titres.

Le Marquis de Barbançois, Léon Formose, né le 24 mars 1792, appartenait à une maison très-ancienne qui jouit, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, des honneurs de la cour et se distingua par ses services militaires et ses alliances. Il était chevalier de St. Louis et de la Légion d'Honneur, et avait épousé, en 1826, Mademoiselle Honorine LeGardeur de Repentigny, petite fille de M. le chevalier Louis de Repentigny, qui avait obtenu, le 18 octobre 1750, conjointement avec le chevalier de Bonne de Lesdignière, tué neuf ans plus tard au siège de Québec, la concession de six lieues carrées sur la rivière Ste. Marie, représentant la seigneurie actuellement en litige qui ne contient pas moins de neuf townships et un village très-florissant.

C'est ce même M. de Repentigny (1) qui commandait le bataillon de Montréal, à la fameuse bataille de Ste. Foye, le 28 avril 1760, et dont le chevalier de Lévis, dans son journal des opérations militaires, parle en ces termes : " Le bataillon de la ville de Montréal, sous les ordres de " M. de Repentigny, a servi avec le même courage que les troupes " réglées."

M. de Repentigny passa ensuite en France où le roi Louis XV, pour le récompenser, le nomma successivement comte, chevalier de l'Ordre Royal et militaire de St. Louis, brigadier de ses armées et enfin Gouverneur-Général et commandant du Sénégal.

M. Louis de Repentigny était grand père de Madame la Marquise de Barbançois, et feu le Marquis de Barbançois se trouvait être le beau-frère de la famille des Juchereau Duchesnay, du Canada, de M. le Marquis Louis, Barbe Juchereau de St. Denis, et allié aux plus anciennes familles de ce pays : les de Beaujeu, de St. Ours, de Boucherville, de Léry et plusieurs autres.—*Minerve*

(1) Né à Montréal, le 5 août 1721, marié à Québec, le 20 avril 1751. à Delle. Marie Magdeleine Chaussegros de Léry, et décédé à Paris, le 9 octobre 1786, âgé de 65 ans.

— L'assemblée annuelle de la Société Numismatique de Montréal a eu lieu le 1<sup>er</sup> de décembre dernier. Le président, M. Boucher, annonça la publication prochaine d'un catalogue de toutes les monnaies de cuivre, d'argent et de papier, en circulation dans le Canada et dans les autres provinces anglaises de l'Amérique du Nord. Cet ouvrage sera orné de deux planches, photographiées par M. Notman, qui est membre de la Société. Le conservateur du musée signala les dons généreux de MM. Nathanael Paine, de Worcester, James Ferrier et J. L. Bronsdon, de Montréal. L'élection des officiers, pour l'année courante, donna les résultats suivants : Président, M. Ferrier ; vice-président et conservateur du musée, M. Adélaïde Bouché ; trésorier, M. Bronsdon ; secrétaire, M. John J. Brown.

#### BULLETIN DES LETTRES.

— Il se publie actuellement à Paris, (août 1863,) 609 journaux et recueils périodiques, qui sont classés comme suit : Religion, 83, (catholiques, 62 ; protestants, 18 ; israélites, 3) ; littérature, 74 ; modes, 66 ; théâtres et beaux-arts, 52 ; arts et métiers, 51 ; médecine, 40 ; jurisprudence, 40 ; agriculture, 30 ; architecture et mécanique, 27 ; sciences, 24 ; politique, 22 ; géographie, 18 ; instruction et éducation, 17 ; finances, 15 ; histoire et géographie, 12 ; sport, 10 ; art militaire, 10 ; marine, 10 ; horticuture, 8.—*Journal d'Education de Bordeaux*.

— Tous les amis du pays, tous les amis surtout de notre histoire et de notre littérature, apprendront avec plaisir que la cité de Québec vient d'accorder à M. Garneau, depuis longtemps greffier du conseil municipal, une pension de retraite. Les études auxquelles M. Garneau s'était condamné, en sus des laborieuses occupations de sa charge, ont prématurément détruit sa santé, et, s'il est vrai de dire que le pays entier a profité de ses efforts, Québec en tirera un double lustre et réclamera plus tard l'honneur d'avoir donné naissance au premier historien canadien. Elle aurait eu mauvaise grâce à revendiquer ce titre de gloire sans l'acte de justice qu'elle vient d'accomplir.

## ANNONCE.

### " Journal de l'Instruction Publique " et " Journal of Education."

L'abonnement à chacun de ces journaux est d'UNE PIASTRE par année et d'UN ÉCU seulement pour les Instituteurs et pour les Institutrices.

Ces journaux s'occupent aussi de science et de littérature, et contiennent une revue de tous les événements de chaque mois. Ils ont été mentionnés avec éloge par le jury du Département de l'Éducation, à l'Exposition de Londres, en 1862, et il a été accordé une MÉDAILLE DE PREMIÈRE CLASSE pour leur rédaction.

On peut se procurer, au Département de l'Instruction Publique du Bas-Canada, la collection complète pour les prix suivants :

Chaque volume cartonné en papier se vend \$1.10 ; élégant cartonnage en toile avec vignette en or sur plat, \$1.25 ; les deux journaux, français et anglais, cartonnés ensemble, \$2. La collection complète de l'un ou de l'autre journal, formant 7 volumes, se donne pour \$7 ; aux instituteurs, moitié prix, et aux Collèges, Académies, Institutions Littéraires et aux Bibliothèques de Paroisse, \$5. Ceux qui désireraient se procurer des collections complètes feront bien de s'adresser de suite au Bureau de l'Éducation, où il n'en reste plus qu'un petit nombre de séries, l'année 1857 étant presque épuisée.

Le journal français se publie à 3000 exemplaires, le journal anglais à 1500. Ils ont l'un et l'autre une circulation à peu près uniforme dans tout le Bas-Canada, et un grand nombre d'exemplaires s'expédie à l'étranger.

On ne publie que des annonces qui ont rapport à l'instruction publique, aux sciences, aux lettres ou aux beaux-arts. Le prix des annonces est de 7 centins par ligne pour la 1<sup>re</sup> insertion et 2 centins pour chaque insertion subséquente.

#### PRIMES :

Les éditeurs de journaux qui reproduiront l'annonce ci-dessus, auront droit, pour chaque insertion, à un des sept volumes. Deux insertions leur donneront droit à deux volumes, et ainsi de suite. Il faudra indiquer l'année du volume que l'on désire avoir.

La collection complète sera donnée à toute personne qui nous transmettra le montant de vingt nouveaux abonnements.